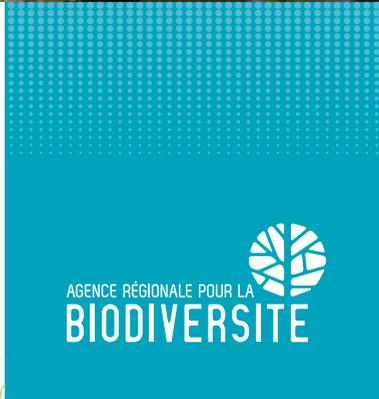


ÉDITION 2017



Recueil d'initiatives régionales en faveur de la biodiversité





Avant-propos

La promulgation le 9 août 2016 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages montre le souhait d'inscrire une vision renouvelée de la biodiversité dans le droit français. En complément des chapitres rattachés à la modification des pratiques agricoles, à la lutte contre la biopiraterie ou encore à la protection des paysages, le texte de loi propose de nombreux points en faveur de la protection, de la gestion ou de la valorisation de la biodiversité. La création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) permettra la consolidation d'un noyau d'acteurs responsables de la police de l'environnement et la construction de liens plus forts entre les services de l'Etat et les acteurs de terrain.

Pour répondre aux enjeux de protection, de gestion ou de valorisation de la biodiversité, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des acteurs impliqués dans cette très vaste thématique. La constitution de réseaux renforce la communication entre les acteurs, facilite la diffusion des connaissances et encourage une meilleure prise de conscience des initiatives déjà mises en place. L'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine (ARBA) créée en juin 2014 est maintenant ancrée dans le réseau aquitain sur la biodiversité ; elle contribue à le dynamiser et construit ses actions à partir des objectifs suivants décrits dans ses statuts : diffuser et valoriser la connaissance sur la biodiversité régionale, accompagner les acteurs institutionnels dans la mise en œuvre de politiques en faveur de la biodiversité, mettre en place des actions de communication, de sensibilisation et de valorisation des « bonnes pratiques ».

Le présent recensement d'actions en faveur de la biodiversité a pour objectif de mettre en lumière la diversité des acteurs impliqués dans la biodiversité (associations, collectivités, entreprises, laboratoires de recherche, établissements publics, structures socio-professionnelles, citoyens) et des initiatives mises en place en sa faveur (gestion d'espaces, sensibilisation de publics, restauration de milieux, création de supports techniques, etc.). Pour autant, cette pluralité n'est pas connue de tous et la biodiversité reste souvent considérée comme une contrainte.

Ce premier recensement réalisé par l'ARBA montre la nécessité de mettre en avant ces initiatives et les réseaux pour tenter de renforcer les actions en région, pour montrer l'intérêt d'une implication collective et pour inciter de nouveaux acteurs à développer eux-mêmes des projets.

Nicolas Thierry
Vice-Président de l'ARBA
Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
en charge de l'environnement et de la biodiversité

Alain Dutartre
Président de l'ARBA

Introduction

Présentation du recueil et de ses objectifs

Depuis 2015, l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine (ARBA) a débuté un recensement des acteurs régionaux impliqués dans la biodiversité. Il s'agissait pour l'association de mieux découvrir ce paysage d'acteurs et d'identifier un grand nombre d'initiatives. L'Agence a utilisé les informations récoltées pour développer sur son site Internet un annuaire des acteurs. **Vous avez entre vos mains un recueil d'initiatives, second temps de ce travail de valorisation.**

Ce premier recueil d'initiatives permet de présenter une **diversité d'actions** menées en région **en faveur de la biodiversité** et la **multiplicité des acteurs** qui les développent.

Ce document répond à un double objectif :

- **identifier et mettre en valeur** des initiatives ou expériences régionales en faveur de la préservation, de la restauration, de la gestion ou de la valorisation de la biodiversité,
- **faciliter l'essaimage** de ces initiatives vers d'autres acteurs du territoire et vers d'autres territoires.

Ce premier recueil propose une liste non exhaustive des actions régionales, une sélection « à un moment donné ». Un tel répertoire est amené à évoluer au cours du temps par une alimentation régulière d'éléments recensés par l'ARBA et par des contributions apportées par les acteurs régionaux eux-mêmes.

Méthodologie employée pour la construction du recueil

Le recensement des informations

Les informations qui composent le recueil ont été, dans un premier temps, acquises par l'ARBA au cours des entretiens menés avec différentes structures régionales. L'association a commencé à identifier des expériences à intégrer dans le recueil et a souhaité compléter ce travail en faisant plus directement appel aux acteurs régionaux. Elle a ainsi lancé un appel à contribution auprès de l'ensemble de ses adhérents et des acteurs du territoire présents dans sa base de données (collectivités, associations, entreprises, etc.).

Les structures régionales volontaires ont alors fait part de certaines de leurs initiatives qu'elles jugeaient intéressantes à valoriser.

Une pluralité des acteurs engagés et des actions accomplies

Un grand nombre de structures régionales font de la préservation de la biodiversité leur cœur de métier. La diversité des acteurs impliqués dans la biodiversité est aussi représentée dans la structure de l'ARBA et la composition de ses sept collègues. Le recueil illustre cette diversité d'acteurs en valorisant des actions développées par des collectivités, des établissements publics, des associations (protection de la nature, éducation à l'environnement, médiation), des fédérations de chasse ou de pêche, des entreprises, des acteurs socio-professionnels, des établissements de recherche.

Le choix des actions par la mise en place de critères

Le domaine d'action de l'ARBA est la **biodiversité** au sens large (sauvage, domestique, ordinaire, patrimoniale, etc.), et son territoire d'intervention est le **territoire aquitain**.

Les initiatives présentes dans le recueil répondent au domaine d'action et au territoire d'intervention cités précédemment mais aussi à un objectif de **préservation**, de **gestion**, de **restauration** ou de **valorisation de la biodiversité**. Cette dernière, au même titre que le patrimoine naturel, doit constituer la **ligne directrice** des actions présentées ou, au moins, être l'un des axes principaux de leur mise en œuvre.

Le recueil rassemble des **expériences**, des **initiatives « innovantes »** ou des **« bonnes pratiques »** mises en œuvre par les structures régionales. Parmi les initiatives recensées par l'ARBA et proposées par les acteurs régionaux, le choix s'est notamment porté sur les intérêts de la méthodologie développée, des partenariats engagés, des outils mis en place, etc. Toutefois, les actions relatives aux propres missions des structures n'ont pas été prises en compte.

De même, les événements, les rencontres et les programmes de recherche (hors programmes de recherche-action appliqués et/ou participatifs) pilotés par des laboratoires ne sont pas intégrés dans ce recueil faute d'une connaissance suffisante de leurs résultats. Les Plans nationaux d'action (PNA) et les Plans régionaux d'action (PRA) ne sont pas non plus inclus dans ce recueil.

Pour faciliter l'essaimage des actions présentées dans ce recueil par d'autres acteurs et territoires, le choix s'est surtout porté sur des actions **finalisées, déjà réalisées** ou engagées et ayant obtenu des **premiers résultats**.

Structuration du recueil

Le recueil se décline sous forme de « fiches » qui apportent les principales informations pratiques relatives à chaque initiative :

- sa description (contexte, objectifs, missions, résultats),
- les structures impliquées : structures pilote et partenaires,
- les coordonnées de la personne référente.

Les initiatives sont classées selon trois catégories : thèmes, domaines d'action, types d'action. Au sein de chaque catégorie, le classement des items est fait par ordre alphabétique.

DOMAINES D'ACTION	THÈMES	TYPES D'ACTION
Education, animation	Agriculture	Démarches, méthodes
Exploitation	Aménagement	Outils
Financement	Economie	Projets, programmes
Génie écologique, restauration	EEDD	Supports pédagogiques, formations
Gestion	Forêt	
Préservation	Patrimoine naturel	
Sensibilisation, information	Paysages	
Valorisation	Pêche et activités aquacoles	
	Politiques territoriales	
	Santé	
	Tourisme	

En complément, un index, présenté sous forme de tableau, permet de faciliter le repérage des initiatives et des catégories auxquelles elles sont rattachées.

Tableau récapitulatif

des actions régionales
menées en faveur de labiodiversité



TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION							
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
« 55 000 hectares pour la nature » : inclure la biodiversité dans les projets urbains	Bordeaux Métropole	33								
L'accompagnement des ABC d'un territoire Parc	Parc national des Pyrénées	64								
L'agroforesterie : pour concilier production et préservation de la biodiversité	Arbres et Paysages en Gironde	33								
Alternapiculture et apidagogie : s'impliquer dans la protection des abeilles et de leur service	Biz Biz & Co	33								
Amélioration de la connaissance des estrans vaseux et sablo-vaseux	SMIDDEST	33								
Aménagement écologique en sortie de station d'épuration	Suez Environnement	33								
Aménagements portuaires et mesures compensatoires	Grand Port Maritime de Bordeaux	33								
« Les apéros du bestiaire pyrénéen » : des soirées conviviales de sensibilisation	LPO Pyrénées Vivantes	64								
« L'Aquitaine cultive la biodiversité » : un programme par ou pour les agriculteurs	Bio d'Aquitaine, coordination Agrobio Périgord	Région								
Un atlas de la biodiversité métropolitaine	Bordeaux Métropole	33								
« Autour de mon école, il y a... » : découvrir l'environnement proche de son école	CAUE de la Gironde	33								
« Les bénéfices économiques de l'action de protection du Conservatoire du Littoral »	Vertigo Lab	33								
« La biodiversité amie du verger » : des pratiques novatrices pour l'exploitation de vergers	Conservatoire végétal régional d'Aquitaine	47								
La Biodiversité A Notre Porte : pour sensibiliser aux insectes du jardin	Ville de Pau	64								

THEMES										TYPES D'ACTION			Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													66
													94
													34
													95
													80
													50
													51
													96
													81
													114
													24
													67
													35
													25

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION								
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation	
La biodiversité : atouts et enjeux de la filière viticole	CIVB	33									
« La biodiversité dans mon lycée »	Rectorat de Bordeaux	Région									
Biodiversité et paysage, ossatures d'un écoquartier	Ville de Bayonne	64									
Biodiversité participative : les habitants repensent leur village	Commune de Haux	33									
« BIORISMO® » : un label biodiversité pour les acteurs du tourisme	François-Tourisme-Consultants	24									
La « Boucle verte » : des promenades pour créer du lien entre nature et habitants	Bordeaux Métropole	33									
« Un Carré pour la Biodiversité » : observer la biodiversité chez soi !	CPIE du Périgord-Limousin	Région									
Les « chantiers verts » sur les linéaires de transport de gaz	TIGF	Région									
Construction d'un écoquartier et mesures compensatoires	Domofrance Rivière Environnement	33									
La coulée verte du Caudeau : rétablir une continuité écologique et sensibiliser le public	Ville de Bergerac	24									
Création et préservation d'une zone écologique sur une ancienne carrière	Commune d'Avensan	33									
Développement d'une méthode de Trame Verte et Bleue par un territoire Parc	PNR des Landes de Gascogne	33									
Dispositif « ACE » : intégrer les continuités écologiques dans la planification territoriale	URCAUE Aquitaine	Région									
« Ecosysgame » : un support ludique pour sensibiliser à la biodiversité	Cap Sciences	Région									
Evaluation, cartographie et prospective pour la gestion des services écosystémiques	LyRE	33									

THEMES										TYPES D'ACTION			Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations	
													36
													26
													52
													97
													115
													116
													98
													82
													53
													83
													54
													84
													99
													100
													68

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION								
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation	
« Faune Aquitaine » : un portail collaboratif naturaliste	LPO Aquitaine	Région									
« La faune exotique en Aquitaine » : un portail pour recenser et sensibiliser	OAFS	Région									
« La flore à la loupe » : reconnaître la végétation urbaine	Conseil départemental de Lot-et-Garonne	47									
La « Fondation Biodiversité » : financer la préservation et la restauration du patrimoine naturel	LISEA	Région									
Fondation Lune de Miel® : pour la biodiversité et les pollinisateurs	Entreprise Famille Michaud	Région									
La gestion différenciée des bords de route	Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois	47									
La gestion écologique de milieux par l'éco-pastoralisme	Gestionnaires d'espaces naturels, collectivités	Région									
Gestion et valorisation des pelouses sèches	Communauté des Communes du Canton de Lembeye	64									
« Gironde verte » : un programme pédagogique sur la vigne et le vin	CIVB	33									
« Guide de la flore apicole et des miels des Landes de Gascogne »	ADAAQ	Région									
Guide de recommandations pour les plantations à proximité d'aqueducs	Jardin Botanique de Bordeaux	33									
Un guide pour accompagner les territoires sur les enjeux des zones humides	SMIDDEST	33									
Un guide pour allier activités touristiques et biodiversité	François-Tourisme-Consultants	Région									
Un guide pratique pour mieux connaître les insectes pollinisateurs	Conseil départemental des jeunes de Lot-et-Garonne	47									

THEMES											TYPES D'ACTION			Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations		
													85	
													86	
													27	
													46	
													47	
													69	
													70	
													71	
													28	
													101	
													55	
													72	
													102	
													103	

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION							
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Un jardin des sens : lieu de sensibilisation et de bien-être	CPIE Béarn	64								
Les jardins Lauga : de la friche urbaine aux jardins collectifs	MJC Berlioz	64								
Des jardins potagers hors-sol pour cultiver la biodiversité en ville	Nature & Potager en ville	33								
Les Jardins vivants des Gaillards : permaculture et cultures sur sol vivant	Jardins vivants des Gaillards	33								
« Maison de la semence paysanne » : valoriser et protéger les semences	Bio d'Aquitaine	Région								
Mise en place et valorisation de mares forestières	La Cabane Vivante	47								
Miser sur le patrimoine naturel pour la qualité de vie et le développement communal	Commune de Saint-Pierre de Frugie	24								
« Mon Village Espace de Biodiversité »	Ligue de l'enseignement, Centre d'Etudes Biologiques de Chizé	Région								
« Le Muséum chez vous » : donner accès au musée hors les murs	Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux	33								
« Nature 64 » : une application pour découvrir le patrimoine naturel	Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	64								
L'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique : un outil de connaissance de la biodiversité végétale	CBNSA	Région								
« Les oiseaux de chez nous » : sensibiliser à l'avifaune	Collège Manon Cormier	33								
Le Parc Naturel Urbain : créer du lien entre ville et nature	Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées	64								
Les « Parcelles solidaires » : développer et valoriser l'agriculture urbaine	Ville de Pau	64								

THEMES											TYPES D'ACTION			Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations		
													104	
													37	
													38	
													39	
													87	
													56	
													117	
													29	
													30	
													105	
													88	
													31	
													73	
													40	

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION							
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Le patrimoine naturel : un atout à valoriser dans les TEPCV	Conseil de Développement et Conseil des Elus du Pays Basque	64								
« Pause Jardin » : un jardin partagé, animé et sensible	Horizon Vert	47								
Planter des haies pour renforcer le maillage bocager	CPIE du Périgord-Limousin	24								
Une politique régionale en faveur de l'accessibilité des sites naturels	Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	Région								
Pratiques de gestion en faveur de la biodiversité en milieu viticole	SCA des Vignerons de Buzet	47								
La préservation d'une espèce d'oiseau sur une ancienne carrière	Société GAMA	40								
Préservation et valorisation du patrimoine arboré communal	Ville de Pessac	33								
Préserver une population de Cistude d'Europe sur une ancienne carrière	CEMEX Granulats Sud-Ouest	40								
Prise en compte de la biodiversité sur les linéaires électriques	RTE	Région								
Le projet 3B : découvrir la biodiversité d'un campus	Université de Bordeaux	33								
Protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels	Bordeaux Métropole	33								
« Redvert » : un projet pour préserver les corridors écologiques transfrontaliers	Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque	64								
Réhabilitation de marais pour l'activité aquacole	Grand Port Maritime de Bordeaux	33								
La réhabilitation de sols pollués par phytoépuration	Ville de Bordeaux	33								

THEMES										TYPES D'ACTION				Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations		
													106	
													107	
													57	
													74	
													41	
													58	
													89	
													59	
													60	
													108	
													90	
													91	
													42	
													61	

TITRE	STRUCTURES PILOTES	Localisation de l'initiative	DOMAINES D'ACTION							
			Education, animation	Exploitation	Financement	Génie écologique, restauration	Gestion	Préservation	Sensibilisation, information	Valorisation
Renaturation d'une île : reconquérir une identité paysagère et patrimoniale	Conseil départemental de la Gironde	33								
Le Réseau Biodiversité et Paysage de Gironde pour diffuser la connaissance naturaliste et paysagère	Conseil départemental de la Gironde	33								
Restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau	Commune de Sare	64								
Retrouver la dynamique naturelle d'un fleuve sur une ancienne gravière	Communauté des Communes du Pays de Fénelon	24								
Revégétaliser un ancien parking	Jardin Botanique Saint-Jean-de-Luz	64								
« La sagesse des jardiniers » : un plan de gestion intercommunal	ParcLAB	33								
Un sentier paysage, une ouverture sur les patrimoines d'un territoire	Cedp 47 Paysages et Médiation	47								
« Sur les chemins de la biodiversité » : un topoguide réalisé par des élèves	Education Environnement 64	64								
Le « Système de Management Environnemental » dans le vignoble	CIVB	33								
La « Sylviculture naturelle et continue » : une alternative aux méthodes traditionnelles	Cabinet d'expertise forestière Jacques Hazera	33								
Transformer des zones urbaines délaissées en jardin et potager	Ville de Bègles	33								
La valorisation touristique du patrimoine naturel	CPIE Béarn	64								
Le Verdier fleuri : une ouverture sur la diversité végétale	Avec des fleurs, des feuilles et des plantes	24								
ZAUÉ : un laboratoire et démonstrateur de l'agriculture urbaine	SAS Darwin	33								

THEMES											TYPES D'ACTION			Page
Agriculture	Aménagement	EEDD	Forêt	Patrimoine naturel	Paysages	Pêche et activités aquacoles	Politiques territoriales	Tourisme	Démarches, méthodes	Outils	Projets, programmes	Supports pédagogiques, formations		
													75	
													109	
													62	
													63	
													64	
													76	
													110	
													111	
													77	
													43	
													44	
													118	
													112	
													119	



Sommaire

Éducation, animation	23
Exploitation	33
Financement	45
Génie écologique, restauration	49
Gestion	65
Préservation	79
Sensibilisation, information	93
Valorisation	113





SOMMAIRE

Éducation, animation

23

Actions ou supports pédagogiques intégrés dans des projets de plus ou moins long terme visant à faire prendre conscience des enjeux liés à la biodiversité.



« Autour de mon école, il y a... » : découvrir l'environnement proche de son école

Structure pilote : CAUE de la Gironde

Partenaires (techniques, financiers, institutionnels) : Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale Gironde (Académie de Bordeaux)

Date de l'action : Depuis 2010

Budget : 7300 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Promouvoir la qualité du cadre de vie du territoire et se l'approprier en regardant par soi-même sont les principaux objectifs visés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE de la Gironde). La structure est engagée vers le milieu éducatif en développant des actions pédagogiques pour les classes et des formations pour les professionnels de l'éducation.

Depuis 2009, le CAUE de la Gironde propose le projet pédagogique « Autour de mon école, il y a... » qui

permet à trois classes élémentaires de Gironde (une de métropole, une du milieu péri-urbain et une du milieu rural) de découvrir l'environnement urbain et paysager qui les entoure. Ainsi, les classes sont accompagnées durant une année scolaire par des architectes, des paysagistes, des conseillers pédagogiques en arts visuels pour découvrir les éléments construits (bâtiments publics, habitats individuels ou non), les espaces aménagés par l'homme (voieries, espaces publics, parcs, stades, etc.). Ce programme permet aussi aux élèves de mieux observer la biodiversité proche de leur école et de se rendre compte des liens qu'elle peut créer avec le bâti.

Mené sous forme d'enquête photographique, le travail amène chaque classe à produire un diaporama et à le présenter aux autres classes. Cette rencontre en fin d'année permet aux élèves de partager et d'échanger autour de trois situations urbaines différentes.

Martine COMBEAU - Architecte conseiller
martinecombeau@cauegironde.com

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE de la Gironde)
140, avenue de la Marne
33700 MERIGNAC
05 56 97 81 89
caue33@wanadoo.fr
www.cauegironde.com

« La Biodiversité A Notre Porte » : pour sensibiliser aux insectes du jardin

Structure pilote : Ville de Pau

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Articulture, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, CIVAM Agro Bio Béarn, MJC Berlioz

Date de l'action : Depuis 2011

Budget : 5000 € par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

En partenariat avec l'association Articulture, la ville de Pau développe un projet d'implication des habitants dans la diffusion de pratiques éco-responsables et favorisant la biodiversité. « BANP, la Biodiversité A Notre Porte » est menée sous forme d'ateliers de sensibilisation au rôle des abeilles et des autres insectes auxiliaires pour le jardin et le potager. Basés sur une approche interactive et ludique, ces ateliers visent à affiner les connaissances environnementales des participants (appelés pollinisateur), développer leur potentiel créatif et actif pour accueillir la biodiversité dans leur quotidien, renforcer leur potentiel mobilisateur auprès de leur entourage.

Le projet BANP est mené sur un rucher installé sur le domaine de Sers à Pau et aborde divers thèmes : l'abeille des ruches, les abeilles solitaires et autres insectes auxiliaires du jardinier, la gestion différenciée des espaces verts, la création d'un espace chez soi propice à la biodiversité, etc. Le microcrédit est le principe utilisé pour les actions de sensibilisation et se décline selon deux aspects : la promesse d'essaimage engageant chaque pollinisateur à transmettre à une nouvelle personne la sensibilisation reçue et les conseils pratiques pour accueillir la biodiversité, l'installation de ruches à rembourser sous forme d'équivalent-miel.

Le projet BANP favorise la multiplication d'espaces accueillant une diversité certaine de flore et de faune auxiliaire, ce qui a amené à l'aménagement de trois îlots sur : les parcelles solidaires du CIVAM, le carré d'herbes folles à Berlioz, les berges du Gave.

Alexia QUINTIN - Chef de projet «Parc naturel urbain»
a.quintin@agglo-pau.fr
05 59 80 74 86

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
Hôtel de France - 2, bis place Royale
64000 PAU
05 59 11 50 50
www.agglo-pau.fr

« La biodiversité dans mon lycée »

Structure pilote : Rectorat de Bordeaux (DAAC, mission EEDD)

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, membres du LabEx COTE, ARBA, Université de Bordeaux, compagnies artistiques, structures et associations d'éducation à l'environnement

Date de l'action : 2016-2017 (année scolaire)

Budget : 21 500 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet « La biodiversité dans mon lycée » est né du constat que cette thématique était peu traitée dans les lycées alors même que de nombreux enseignants souhaitaient l'aborder avec notamment des outils d'observation et de sensibilisation.

Le rectorat de Bordeaux a donc initié avec ses partenaires un programme pédagogique s'adressant aux lycées aquitains souhaitant s'engager dans une réflexion et un travail sur la biodiversité

dans et autour de l'établissement scolaire. En s'appuyant notamment sur le dispositif de sciences participatives « Vigie-Nature Ecole » développé par le MNHN, le projet s'articule autour de trois étapes :

- Sensibilisation des enseignants sous forme d'une journée de formation et mise en avant d'une boîte à outils (ressources bibliographiques mobilisables, acteurs impliqués dans la problématique sur le territoire, thématiques à aborder, lieux à visiter),
- Mise en pratique où les élèves rencontrent des scientifiques, se rendent sur le terrain (à proximité de leur établissement) avec des acteurs de l'EEDD et s'engagent dans l'un des observatoires de sciences participatives animés par Vigie-Nature Ecole. L'approche scientifique peut être complétée avec des supports artistiques : films, pièces de théâtre, exposition, etc.
- Restitution sous forme d'un colloque des élèves en mai 2017 afin de valoriser le projet qu'ils ont mené dans leur établissement (diagnostic, discussions et préconisations pour mettre en place des actions).

Pour sa première année, le projet réunit 12 lycées répartis sur la région ex-Aquitaine développant des activités variées : travail autour d'un rucher, modification des pratiques de gestion des espaces verts de l'établissement, jardins et friches urbaines, etc.

Sophie MOUGE - Conseillère académique Arts et Culture en charge des dossiers Culture Scientifique et Patrimoine
sophie.mouge@ac-bordeaux.fr

Rectorat de Bordeaux - Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC)
Tour de Sèze - 3, terrasse Front-du-Médoc
Adresse postale : 5, rue Joseph Caryaon Latour
CS81499 - 33060 BORDEAUX Cedex
05 57 57 35 90
www.ac-bordeaux.fr/pid31028/education-artistique-culturelle.html

« La flore à la loupe » : reconnaître la végétation urbaine

Structure pilote : Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : MNHN, Éducation Nationale

Date de l'action : Depuis 2013

Budget : 5500 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

A partir de la rentrée de 2013, le Département de Lot-et-Garonne a lancé le dispositif « La flore à la loupe » à destination des collégiens. Inscrit dans le plan départemental des zones humides et intégré à la Convention éducative, le projet contribue à la connaissance de la flore urbaine et les collégiens du département y concourent en s'inscrivant dans un programme de sciences participatives développé par le MNHN intitulé « Sauvages de ma rue ».

Présenté sous forme d'une mallette pédagogique évolutive, l'outil propose une loupe, des fiches explicatives ainsi que le guide « Sauvages de ma rue ». Les élèves suivent ainsi l'évolution de la biodiversité végétale en ville grâce à des observations simples des plantes sauvages qui les entourent et qui se multiplient dans les brèches urbaines (pieds d'arbres, fissures, etc.). Les classes impliquées dans la démarche mènent le projet sur une année scolaire et peuvent s'inscrire à un concours dont les prix permettent d'acquérir du matériel scientifique et de réaliser une sortie « nature ».

Ce dispositif a aussi permis d'impulser des projets d'établissement transversaux engageant des enseignants de différentes matières et des élèves plus nombreux à réaliser des supports comme une vidéo bande-annonce, des jeux de société, des expositions.

Frédéric POUSSIN - Satese, Assainissement collectif
frederic.poussin@lotetgaronne.fr
05 53 69 45 24

Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département
1633, avenue du Général Leclerc
47922 AGEN Cedex 9
05 53 69 40 00
www.lotetgaronne.fr

« Gironde verte » : un programme pédagogique sur la vigne et le vin

Structure pilote : CIVB

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Cap Sciences, Rectorat de Bordeaux

Date de l'action : Depuis 1992

www.gironde-verte.com



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Initié en 1992 par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), le dispositif pédagogique « Gironde Verte » accompagne les élèves et les enseignants à découvrir et mieux connaître l'environnement viticole girondin. En 2012, Cap Sciences a conçu le programme pédagogique et les cibles ont été diversifiées depuis. Des actions originales ont été proposées aux classes, les approches de terrain ont été renforcées et la mise à disposition des ressources pédagogiques a été facilitée.

Les actions initiées entre 2012 et 2015, adaptées aux nouveaux programmes de 2016, continuent d'être diffusées et les contenus sont améliorés et enrichis. Le site Internet dédié au programme, refondu en 2016, se présente sous forme d'une plateforme pédagogique de ressources et d'idées, en proposant notamment les contenus adaptés aux différents niveaux scolaires. En

complément, les élèves de l'école élémentaire ont accès à un blog sur lequel ils peuvent partager leurs expériences et échanger avec d'autres classes.

Les collégiens peuvent devenir des reporters de la vigne et du vin, rencontrer des professionnels viticoles et avoir des séquences pédagogiques sur la vigne intégrées aux enseignements de français, mathématiques et SVT. Les lycéens peuvent mener une réflexion sur une agriculture respectueuse de l'environnement. La « Gironde Verte » édite également un cahier pédagogique destiné aux « Temps d'Activités Périscolaire » (TAP) ainsi que des ressources destinées aux professeurs des collèges pour la réalisation des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Jean-Louis VIVIERE - Chargé de mission Terroir et Territoire
jean-louis.viviere@vins-bordeaux.fr
 05 56 48 47 78

Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)
 1, cours du XXX juillet
 33075 BORDEAUX Cedex
 05 56 00 22 66
contact@bordeaux.com
www.bordeaux.com/fr
www.bordeauxprof.com pour les professionnels

« Mon Village Espace de Biodiversité »

Structure pilote : Ligue de l'enseignement et Centre d'Etudes Biologiques de Chizé

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseils départementaux, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, CNRS, associations, établissements d'accueil, Fondation EDF, MAIF

Date de l'action : Depuis 2012

Budget : 68 000 € (5 communes, 5 écoles, 20 classes)

<http://blogpeda.ac-poitiers.fr/biodiversite-village>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

« Mon Village Espace de Biodiversité » est un dispositif de science citoyenne dont le principal objectif est de construire une relation entre la société et son territoire, autour de la gestion collective de la biodiversité. Il est basé sur le concept d'attachement au lieu et s'inspire de la théorie des biens communs : en s'appropriant la biodiversité locale, les citoyens peuvent aider les politiques publiques (comme la TVB). Articulé sur plusieurs années, le programme s'inté-

resse à la biodiversité des espaces verts des villages et des quartiers (jardins privés, espaces communaux, bords de routes), en se focalisant plus particulièrement sur les services rendus par la biodiversité : contrôle biologique, pollinisation, recyclage de la matière organique, service socio-culturel.

S'adressant à un large public (habitants, collectivités, scolaires, professionnels), le dispositif est construit autour d'actions d'échanges de savoirs et de savoir-faire, et de création de lien social :

- Gestion des espaces verts : mise en place d'un rucher pédagogique communal, plantation de fleurs mellifères sur des bords de route et des parcelles communales,
- Animations : distribution gratuite d'abris à insectes, organisation d'événements (ateliers « Jardin naturel et Compostage », Université Populaire, Fête annuelle des Abeilles, Rencontres de la Biodiversité),
- Interventions dans les écoles des communes en fonction du projet spécifique de chaque classe, ou dans les accueils de loisirs en fonction des projets éducatifs,
- Réalisation collaborative d'œuvres d'art communales par les écoles ou les accueils de loisirs,
- Suivi de la biodiversité présente dans les jardins grâce à des protocoles expérimentaux,
- Accompagnement de groupes citoyens volontaires pour faire des propositions environnementales pour leur commune.

Sylvie HOUTE - Ingénieur d'études
houte@cebc.cnrs.fr
 05 49 09 78 38
Centre d'Etudes Biologiques de Chizé
 UMR 7372
 CNRS - Université de la Rochelle
 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT
 05 49 09 61 11
www.cebc.cnrs.fr

Carole GARCIA - Déléguée EDD/Formation
c.garcia@laligue33.org
Ligue de l'enseignement (Fédération de la Gironde)
 Château Bétailhe - 72, Avenue de l'église romane
 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
 05 56 44 52 25
www.laligue33.org

« Le Muséum chez vous » : donner accès au musée hors les murs

Structure pilote : MHN Bordeaux
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Néant
Date de l'action : Depuis 2009



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

En raison de travaux de rénovation, le Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux a fermé ses portes au public depuis 2009. Pour autant, les activités continuent et le Muséum a développé plusieurs dispositifs permettant aux collections de venir à la rencontre du public.

« Le Muséum chez vous » est un dispositif d'animations itinérantes. La fourgonnette du Muséum parcourt les rues de Bordeaux et les routes du département, permettant à un médiateur scientifique de présenter et de commenter une sélection de spécimens. Un large éventail de thématiques répond aux centres d'intérêts des diverses structures intéressées (établissements scolaires, centres de loisirs, médiathèques, bibliothèques, résidences pour personnes âgées). Elles abordent toutes des notions scientifiques autour du vivant et de la biodiversité. Les spécimens naturalisés présentés par le médiateur favorisent une interaction stimulante avec le public. L'apport des collections est complété par des diaporamas, des éléments de démonstration et de manipulation ou encore par des jeux spécialement créés pour ce projet.

En 2015, le dispositif du « Muséum chez vous » a touché plus de 9 000 participants.

François MEVEL - Professeur relais
 françois.mevel@ac-bordeaux.fr

Cécile PERRIN - Professeur des écoles mis à disposition
 marie-cecile.perrin@ac-bordeaux.fr

Céline GAROT - Responsable du pôle médiation
 c.gergereau@mairie-bordeaux.fr

Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux
 5, place Bardineau - 33000 BORDEAUX
 05 24 57 65 30
 museum@mairie-bordeaux.fr
www.bordeaux.fr/p63912/museum

« Les oiseaux de chez nous » : sensibiliser à l'avifaune

Structure pilote : Collège Manon Cormier
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : LPO Aquitaine, château Les Dauphins
Date de l'action : 2015
Budget : 600 € (dont 200 € pour la construction des nichoirs)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La réalisation et la mise en place de nichoirs dans les propriétés offrent des gîtes de substitution aux oiseaux qui y construisent un nid et peuvent être utiles dans un jardin, un verger ou un parc, notamment par leur consommation d'insectes. En partenariat avec la LPO Aquitaine, deux professeurs de technologie du collège Manon Cormier à Bassens ont monté le projet pédagogique « Les oiseaux de chez nous ». Basé sur le volontariat, cet atelier pédagogique a eu pour objectif de sensibiliser les

élèves à la préservation de la biodiversité. Par la conception et l'installation de nichoirs à oiseaux, les professeurs ont également abordé les notions d'habitats des oiseaux familiers, de préservation de leurs espèces, de gestion globale de la forêt et de la nature.

Avant d'installer les nichoirs dans un refuge LPO situé sur une propriété viticole et dans leur collège, le groupe d'élèves volontaires a observé les espèces présentes sur le site. Appuyés par l'expertise d'une ornithologue, ils ont pu adapter les constructions aux oiseaux présents et réaliser quatre types de nichoirs munis d'ouvertures différentes pour les cavernicoles, les moineaux, les huppés fasciés, les rouges-gorges, rouges queues et autres fauveltes.

Une vingtaine de nichoirs ont été réalisés dans une essence de bois locale et non traitée.

Olivier CAZAUX - Professeur de technologies au collège Manon Cormier
 oli.cazaux@orange.fr
 06 07 78 47 75

Alain NOEL - Propriétaire du château Les Dauphins
 alain-noel33@orange.fr
 Château les Dauphins - 35, route de Libourne
 33450 SAINT-LOUBES
 05 56 20 41 08

Magali CONTRASTY - Chargée de mission Médiation environnement
 magali.contrasty@lpo.fr
LPO Aquitaine
 433, chemin de Leysotte
 33140 VILLENAVE D'ORNON
 05 56 91 33 81
 aquitaine@lpo.fr
<http://lpoaquitaine.org/>



SOMMAIRE

Exploitation

33

Pratiques alternatives tournées vers la prise en compte de la biodiversité dans les filières agricoles.

L'agroforesterie : pour concilier production et préservation de la biodiversité

Structure pilote : Arbres et Paysages en Gironde

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Irstea, Solenvie

Date de l'action : plantation agroforestière (mai 2015) et suivi de la parcelle expérimentale (2016-2018)

Budget : 15 000 € (fournitures, plantation, et suivi pendant 3 ans)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

L'agroforesterie associe sur les mêmes parcelles une vocation mixte : une production agricole annuelle (cultures, pâture) et une production différée à long terme par les arbres (bois, production fruitière, services). Les arbres ont un rôle protecteur et régulateur pour les cultures intercalaires ou pour les animaux (effet brise-vent, abri du soleil, de la pluie, fixation des sols, stimulation de la microfaune/microflore des sols). Tout comme les haies, ces actions associées aux effets

d'une bande enherbée au pied des arbres permettent une amélioration de la biodiversité, notamment par l'abondance des effets de corridor (multiplication des habitats, effet lisière, protection intégrée des cultures).

Un projet expérimental d'agroforesterie s'est monté sur la presqu'île d'Ambès avec l'introduction d'essences champêtres (principalement du frêne), soit 579 arbres sur les 13,9 hectares de la parcelle cultivée (luzerne). Pour occasionner un minimum de perturbations lors de l'utilisation du terrain, les lignes de plantation ont été orientées selon la plus grande longueur de la parcelle et les tournières sont conservées pour permettre le passage des engins agricoles.

Pendant les deux prochaines saisons de vie du peuplement (2016 à 2018), le suivi de cette parcelle agroforestière est assuré par les techniciens d'Arbres et Paysages 33 qui veilleront notamment au bon développement de cette parcelle (réalisation de taille de formation, entretien au pied des plants, remplacement des plants morts).

Eddy RENAUD - Technicien supérieur gestion forestière

Arbres et Paysages en Gironde (Arbres et Paysages 33)
31, bis rue Hustin
33185 LE HAILLAN
05 56 28 12 27
arbre33@wanadoo.fr
<http://arbres.paysages.33.free.fr/>
www.facebook.com/arbre33

« La biodiversité amie du verger » : des pratiques tournées vers l'agroécologie

Structure pilote : Conservatoire végétal régional d'Aquitaine

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional d'Aquitaine, Conseils départementaux, France Agrimer, scientifiques, particuliers, agriculteurs

Date de l'action : 2014

Budget : Environ 40 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis sa création et à travers des enquêtes ethnobotaniques et le prélèvement de greffons, le Conservatoire végétal régional d'Aquitaine a collecté un grand nombre de variétés d'espèces fruitières régionales en allant à la rencontre d'agriculteurs ayant peu modifié leurs pratiques agricoles. Il a ainsi été possible de faire le lien entre cette importante biodiversité cultivée, les pratiques agricoles traditionnelles et la résilience de ces milieux et des plantes. Le conservatoire

s'appuie dorénavant sur des techniques agro écologiques pour entretenir ses vergers et pépinières (écrasement des herbacées entre les rangées d'arbres, installation de nichoirs dans les arbres, utilisation de produits biologiques et d'éliciteurs, etc.), mène des expérimentations en matière de plantation (réalisation de haies de grande diversité d'espèces, associations de cultures, etc.).

Fort de ce qu'elle a appris au cours de ces nombreuses années, la fondatrice du conservatoire a rédigé l'ouvrage intitulé « La biodiversité, amie du verger » qui pose notamment comme question « Comment redonner de la complexité aux vergers ? ». Celui-ci s'appuie sur une arboriculture qui aborde l'arbre dans sa globalité, en lien avec le sol et l'entomofaune. Il donne des pistes pour comprendre la complexité du fonctionnement des écosystèmes (résilience des milieux, état qualitatif des sols, microbiologie du sol et de la partie aérienne du végétal, etc.), pour tirer parti des techniques traditionnelles ainsi que des connaissances et des pratiques modernes pour changer les comportements.

Evelyne LETERME - Fondatrice du Conservatoire végétal régional d'Aquitaine
eleterme@conservatoirevegetal.com
06 73 48 55 96

Conservatoire végétal régional d'Aquitaine
Domaine de Barolle
47130 MONTESQUIEU
05 53 47 29 14
conservatoire@conservatoirevegetal.com
www.conservatoirevegetal.com

La biodiversité : atouts et enjeux de la filière viticole

Structure pilote : CIVB

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional d'Aquitaine, Chambre d'Agriculture de la Gironde, Arbres et Paysages en Gironde, Vitinnov, LPO Aquitaine, Vigie Nature, OAB, Agrifaune, OAFS, CBNSA, etc.

Date de l'action : Depuis plus de 20 ans



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La viticulture façonne les paysages girondins en maintenant un milieu ouvert. Le vignoble bordelais met en œuvre différentes pratiques en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Les acteurs viticoles favorisent la présence d'une diversité d'espèces végétales en mettant en place une gestion raisonnée des enherbements (85% des parcelles sont enherbées en Gironde), en conservant et plantant des haies (10 000 mètres de haies sont plantés par an en moyenne en

Gironde viticole, pour 30 viticulteurs/an). Constituant des corridors écologiques importants, elles apportent des bénéfices majeurs en termes de réduction de dérive phytosanitaires et d'érosion. Un intérêt particulier est également porté à l'eau avec la préservation des points d'eau, des fossés et des cours d'eau. Ces derniers constituent des réservoirs de biodiversité tout en agrémentant le paysage. Des éléments bâtis (murets, vieux bâtiments, refuges, etc.) et des arbres isolés sont perçus comme des relais au déplacement d'espèces, des gîtes et des réserves de nourriture. La conservation de ces éléments est propice à la mise en place de biotopes particuliers favorables aux insectes, fougères, lézards, oiseaux, chauves-souris, etc. L'entomofaune est prise en compte par des changements de pratiques (utilisation de produits phytosanitaires sélectifs des espèces cibles, respect des conditions d'emploi des insecticides et acaricides), par la participation au protocole mis en place par l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Coordonné et animé par le MNHN et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, le protocole de suivi porte sur l'abondance et la diversité des abeilles sauvages solitaires, en plaçant des nichoirs à abeilles dans les parcelles et en observant les comportements. Plus de 100 entreprises participent au protocole abeilles solitaires, pour un investissement de moins de 10 € par parcelle pour la pose des nichoirs.

Eva MONDINI - Responsable qualité environnement
eva.mondini@vins-bordeaux.fr
05 56 00 22 68 ou 66

Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)
1, cours du XXX juillet
33075 BORDEAUX Cedex
05 56 00 22 66
www.bordeaux.com/fr
www.bordeauxprof.com pour les professionnels

Les jardins Lauga : de la friche urbaine aux jardins collectifs

Structure pilote : MJC Berlioz et ville de Pau

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Kinya Maruyama (architecte), ANRU, CEN Aquitaine, Conservatoire végétal régional d'Aquitaine, CPIE Béarn, les Arpiculteurs, CIVAM Béarn, producteurs, équipes pédagogiques scolaires, Université de Pau, fondations, Communauté d'agglomération de Pau, Ministère en charge de la culture, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Habitelem, mécénat, etc.

Date de l'action : à partir de 2013

Budget : 780 377 € (aménagement, actions culturelles et pédagogiques)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans le cadre de la politique de rénovation urbaine engagée par la ville de Pau à partir de 2006, le collectif Berlioz a co-construit un projet d'aménagement sur la friche agricole de cinq hectares appelée la friche « Lauga ». Projet d'action culturelle, éducative, artistique, sociale et environnementale, « Tremblements » a permis d'impliquer les habitants du quartier dans la réappropriation d'un espace et de le transformer en un parc urbain mettant en avant la nature en ville.

En associant divers usagers du territoire (habitants de quartiers, lycéens, étudiants, etc.) et un architecte de renom, un premier workshop a offert un espace de réflexion faisant émerger une production collective dessinant reprenant les idées et productions des participants. Les objectifs visés par le réaménagement ont été de créer des jardins de l'utile et de l'agréable dont les vocations écologique, sociale et culturelle sont indissociables ; cultiver le vivre ensemble grâce à des actions culturelles et pédagogiques en lien avec la richesse des quartiers ; participer à l'ouverture du quartier sur la ville ; favoriser le développement d'une économie structurante autour des circuits courts et de l'éducation populaire. Laboratoire de construction paysagère et de création partagée, le jardin Lauga présente un verger, des jardins à vocation sociale (jardin de Fred et jardin de Kynia), un potager en agriculture biologique, un espace pédagogique tourné vers la nature en ville (sous forme de labyrinthe).

Jean-Michel FRAGEY - Responsable du service culturel
mjc-berlioz-culture@sfr.fr

MJC Berlioz
84, Avenue de Buros
64000 PAU
05 59 14 01 14
<http://mjcberlioz.over-blog.fr/>

Des jardins potagers hors-sol pour cultiver la biodiversité en ville

Structure pilote : Nature & Potager en Ville

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Smart Pot (Sac de culture en feutre géotextile)

Date de l'action : Depuis 2013



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans un contexte de densification urbaine croissante et de développement de l'agriculture urbaine, Nature et Potager en Ville développe des solutions innovantes pour des aménagements paysagers comestibles, afin végétaliser les espaces urbains ou les sols pollués voire inexploitable.

L'utilisation de sacs de culture en feutre géotextile (tailles et formes variables s'adaptant à tous les espaces) permet la préservation et la réintroduction en milieu urbain d'une large biodiversité cultivée potagère ou ornementale. Le géotextile est un tissu poreux permettant une aération optimale du terreau et du système racinaire. Les plantes s'y développent tellement bien que l'entretien devient minime. Le dispositif de mini-potager est adaptable (grande production, pépinières, serres, murs, etc.) et peut accueillir tous types de cultures comme les légumes, les fleurs, les plantes aromatiques, les petits arbres, etc.

Du jardin hors-sol familial au jardin collectif d'entreprises, des friches urbaines aux toitures inexploitées, ces aménagements s'adressent autant aux particuliers qu'aux professionnels, bailleurs sociaux, entreprises et collectivités. Des installations sont notamment mises en place dans la base sous-marine de Bordeaux ou sur des toitures d'habitations dans le centre-ville bordelais.

Marie-Dominique PIVETAUD - Fondatrice de Nature & Potager en Ville
06 14 80 54 21

Nature & Potager en Ville
87, quai de Queyries
33100 BORDEAUX
06 14 80 54 21 / 06 09 72 57 65
contact@natureetpotagerenville.fr
www.natureetpotagerenville.fr

Les Jardins vivants des Gaillards : permaculture et cultures sur sol vivant

Structure pilote : Jardins vivants des Gaillards

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Néant

Date de l'action : Depuis 2015



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis les dix dernières années, un réel besoin de développer une agriculture plus proche des consommateurs et plus respectueuse de l'environnement se fait ressentir. Cela passe par la relocalisation des lieux de production, la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires et des pratiques impactant les milieux, la préservation de la biodiversité cultivée et sauvage, etc. Depuis 2015 et à son échelle, l'association Les jardins vivants des Gaillards crée et développe dans le

sud de la Gironde des jardins qui s'inspirent de la permaculture, de l'agro-écologie et de la culture sur sol vivant. L'objectif est de démontrer qu'il est possible de créer des emplois pérennes en cultivant sur une petite surface tout en respectant au mieux l'environnement et le vivant.

Couvrant une surface de 1800 m², ces jardins sont des lieux d'expérimentation et de production de légumes entre autres, divisés en quatre zones : des buttes permanentes accueillant différents types de plants (tomates, courgettes, choux, aromates, etc.), des planches permanentes adaptées aux semis directs délicats (carottes, radis, navets, etc.), des serres pour les semis hâtifs et tardifs (concombres, melons, aubergines, etc.), de grandes planches pour les pommes de terre et la milpa (association de courges, haricots secs et maïs). De petites zones, autour des jardins, sont réservées à la culture de légumes pérennes (artichauts, topinambour, épinards, petits fruits, etc.).

Dans ce contexte, l'intérêt porté à la biodiversité est important puisque des inventaires naturalistes ont permis de montrer la compatibilité entre la production maraîchère sur une petite surface et la préservation d'espèces protégées telle que la cistude d'Europe.

Lou PERRINEAU - Fondatrice de l'association

Les jardins vivants des Gaillards
Lieu-dit Gaillardine
33113 SAINT-SYMPHORIEN
lesjardinsvivantsdesgaillards@gmail.com
<https://lesjardinsvivants.wordpress.com/>

Les « Parcelles solidaires » : développer et valoriser l'agriculture urbaine

Structure pilote : Ville de Pau
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CIVAM Agro Bio Béarn
Date de l'action : Depuis 2009
Budget : 17 000 € par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La ville de Pau aménage ou met à disposition des sites qui sont utilisés pour des activités de jardinage ou de maraîchage, de manière à maintenir et valoriser une agriculture de proximité. Située à l'entrée de Pau, une zone a été mise à disposition de porteurs de projets agricoles (notamment le CIVAM) pour promouvoir une agriculture locale et de qualité en milieu urbain.

Plateforme maraîchère à destination des palois, les « Parcelles solidaires » s'étendent sur deux

hectares de champs dont 1000 m² de serres, un verger de 3000 m² et des bâtiments. Elles servent d'outils de sensibilisation et de formation à la biodiversité, à la préservation des terres fertiles. Basées sur l'autoproduction et l'autoconsommation de fruits et légumes, ces parcelles engagent les 80 adhérents à participer aux activités d'exploitation les amenant alors à mieux appréhender les particularités des différentes plantes, la nécessaire rotation des cultures et l'entretien du sol. Également utilisée comme chantier de formation professionnelle, la plateforme permet la promotion de variétés particulières de légumes (comme le Haricot maïs du Béarn) et sert de support de production pour des stagiaires et des porteurs de projets d'une couveuse agricole.

Aurélié DELBIGOT - chargée de mission Plan climat
 a.delbigot@agglo-pau.fr
 05 59 14 64 34

Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
 Hôtel de France - 2, bis place Royale
 64000 PAU
 05 59 11 50 50
www.agglo-pau.fr

Pratiques de gestion en faveur de la biodiversité en milieu viticole

Structure pilote : SCA des Vignerons de Buzet
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Sepanlog
Date de l'action : Depuis 2011
Budget : 20 000 €

€



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis 2012 et à travers son cahier des charges Agriconfiance, la SCA des Vignerons de Buzet exige de ses 180 adhérents des actions en faveur de la biodiversité.

Les engrais chimiques et certains pesticides sont interdits. La tonte alternée permet à de nouvelles espèces de plantes de recoloniser les sols viticoles, à la macrofaune de s'abriter et se reproduire et à la microfaune du sol de se maintenir dans des situations favorables. Pour lutter contre l'érosion

des sols et participer à leur bon fonctionnement (fertilisation, rétention d'eau, structuration, etc.), un couvert végétal, spontané ou composé d'espèces semées, se développe entre les rangs de vignes.

Des nichoirs à passereaux ont été distribués à l'ensemble des vignerons et les produits phytosanitaires sont réduits au maximum ou choisis en fonction de leur impact sur l'environnement. Dans ce cadre, depuis 2014, plusieurs vins portent le label européen Bee Friendly qui signale des produits issus de pratiques bienveillantes pour les pollinisateurs et l'installation de ruches à proximité des vignes.

Un inventaire faunistique et floristique réalisé sur le Domaine de Gueyze par la Sepanlog a permis de mesurer l'impact des pratiques sur la biodiversité entre 2011 et 2015. En effet, en quatre ans, 12 nouvelles espèces animales et 48 espèces végétales ont été observées dans la vigne et certaines font l'objet de mesure de protection en raison de leur rareté. Le domaine de Gueyze met en œuvre d'autres actions en faveur de la biodiversité : plantation de 1500 m de haies, installation de nichoirs à chiroptères et à faucon, installation d'une population de Chevêche d'Athéna, sauvegarde d'une station de Tulipe d'Agen.

Sébastien LABAILS - Chargé de missions Innovation
 Vignoble
 05 53 84 17 14
 slabails@vignerons-buzet.fr

SCA des Vignerons de Buzet
 56, avenue des Côtes de Buzet
 47160 BUZET SUR BAÏSE
 05 53 84 74 30
www.vignerons-buzet.fr

Réhabilitation de marais pour l'activité aquacole

Structure pilote : Grand Port Maritime de Bordeaux

Partenaires (techniques et financiers) : CPIE du Médoc, Conservatoire du Littoral, Communauté de communes de la Pointe du Médoc, mairie du Verdon, Comité régional de conchyliculture

Date de l'action : 2012-2017

Budget : Environ 30 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La thématique de l'aquaculture recouvre deux sujets pour le Grand port maritime de Bordeaux, le captage de naissains dans l'estuaire et les exploitations en marais. En l'occurrence, gestionnaire du Domaine Public Fluvial naturel, le Grand port délivre, à l'intérieur des 130 000 hectares de sa circonscription et avec l'appui technique de la DDTM de la Gironde, des autorisations pour l'exploitation de cultures marines sur le plan d'eau et spécifiquement pour le captage de naissain. Cette

activité était en sommeil mais, depuis 2012, les difficultés rencontrées par la filière et la forte ressource ostréicole présente dans l'estuaire de la Gironde ont réactivé ces exploitations, dont les sites de captage se situent au droit des communes de Talais et de Saint Vivien de Médoc.

Par ailleurs, sur les 650 hectares de zones humides portuaires au Verdon, bénéficiant d'un plan de gestion intégré depuis 2006, le port compte, d'ores et déjà, une ferme aquacole (FACEM) qui produit, entre autres, des gambas sur le marais du Conseiller. A la suite de résultats positifs des protocoles expérimentaux, initiés par la Communauté de communes de la Pointe du Médoc, un Arrêté Préfectoral autorisant l'affinage d'huîtres dans les marais a été pris en juillet 2014. Dès lors, le Grand port a souhaité étudier la réhabilitation d'un autre espace aquacole, toujours sur ses espaces naturels verdonnais. Le principe est de lancer un appel à projet pour installer deux exploitants sur un secteur de 20 hectares dont 11 hectares de bassins pour qui une déclaration d'existence a été obtenue auprès de la DDTM.

Les deux prochaines étapes principales sont de finaliser le porter à connaissance pour la réalisation des travaux et de lancer un appel à projet au cours du premier semestre 2017.

Julien MAS - Chef du Département de l'Environnement
environnement@bordeaux-port.fr
05 56 90 59 63

Grand Port Maritime de Bordeaux
152, quai de Bacalan - CS 41320
33082 BORDEAUX Cedex
05 56 90 58 00
postoffice@bordeaux-port.fr
www.bordeaux-port.fr

La « Sylviculture naturelle et continue » : une alternative aux méthodes traditionnelles

Structure pilote : Cabinet d'expertise forestière Jacques Hazera

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Association Pro Silva France

Date de l'action : Depuis 2004



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La forêt des Landes de Gascogne est un massif créé par l'Homme à partir d'une essence locale, le Pin maritime. Cette forêt cultivée est sous l'influence de plusieurs facteurs : incendie, climat, attaques parasitaires, gibier.

L'alternative de production de bois développée par Pro Silva s'appuie sur les principes de régénération naturelle des parcelles et le chevauchement des générations,

favorise des coupes plus tardives des peuplements. Au travers de cette démarche de sylviculture et d'exploitation, les objectifs visent à obtenir des peuplements forestiers avec un niveau élevé de production en volume, de qualité (bois de construction, d'ameublement, etc.), de valeur économique pour rémunérer l'ensemble de la filière depuis le sylviculteur jusqu'au transformateur et un faible niveau de dépendance (régénération spontanée de la forêt avec peu d'entretiens, une consommation réduite de fuel, de meilleurs équilibres sanitaires, etc.).

Cette démarche de production met en avant la croissance des arbres et fait appel à l'observation et à l'accompagnement des processus naturels des forêts. Elle demande peu d'interventions, réduites aux éclaircies et à des reboisements artificiels seulement en cas d'échec de la régénération naturelle, s'appuie sur le fonctionnement naturel des écosystèmes et favorise la conservation de la biodiversité.

Jacques HAZERA - Expert forestier
Jacques.Hazera@Pijouls.com
05 56 88 55 72

Cabinet d'expertise forestière Jacques Hazera
Les Pijoulets
33125 HOSTENS
05 56 88 55 72
Jacques.Hazera@Pijouls.com
www.pijouls.fr

Transformer des zones urbaines délaissées en jardin et potager

Structure pilote : Ville de Bègles

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Saemcib-Vilogia (bailleur), Centre social et culturel l'Estey, Services de la ville (urbanisme, environnement, espaces verts), Communauté urbaine de Bordeaux, architecte-DLPG, paysagiste, Etat

Date de l'action : Depuis 2012

Budget : environ 20 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La résidence Thorez-Goélands a subi une profonde mutation dans le cadre de l'Opération de Renouveau Urbain. Ce programme a permis de requalifier les espaces extérieurs paysagers, dynamiser le quartier et offrir un meilleur environnement aux habitants par, notamment, la création de deux parcelles de jardins partagés. Ce besoin a émergé au cours d'ateliers de concertation menés avec les résidents.

Confiée au centre social et culturel du quartier, l'animation a amené à réfléchir à l'aménagement et à l'usage de cet espace situé au cœur de la résidence et mis à disposition par la ville. Ce potager collectif et participatif, composé de deux parcelles de 200 m², prend alors place sur un ancien parking. Les habitants ont réalisé et installé des nichoirs et hôtels à insectes, n'utilisent pas de produits phytosanitaires sur les parcelles et essaient de nouvelles techniques de jardinage basées sur des principes écologiques simples comme les associations de plantes (ou compagnonnage).

Pour faire vivre le lieu, des ateliers sont mis en place avec les résidents (arrosage, réflexions sur les plantations) et des temps festifs permettent de créer du lien au sein de la résidence. Par ailleurs, pour valoriser ce patrimoine végétal présent sur Bègles, le centre social et culturel organise une fête des jardins, sous forme de biennale, où tous les jardins se rassemblent.

Alice DENIS - Service Développement Durable
a.denis@mairie-begles.fr

Mairie de Bègles
77, rue Calixte Camelle
33130 BEGLES
05 56 49 88 88
www.mairie-begles.fr



SOMMAIRE

Financement

Outils apportant une aide financière pour la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité.

La « Fondation Biodiversité » : financer la préservation et la restauration du patrimoine naturel

Structure pilote : Entreprise LISEA
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Néant
Date de l'action : 2012-2020
Budget : 5 000 000 € (2012-2020)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La concession de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux (LGV SEA) est confiée à LISEA depuis 2011 jusqu'en 2061. Dans le cadre de la mise en œuvre de la séquence ERC, l'entreprise s'est engagée dans un programme de compensation sur le territoire traversé par l'infrastructure ferroviaire. Ce programme a été élaboré avec des structures naturalistes.

Dans ce sens, en complément des engagements pris envers l'État, LISEA a créé la Fondation LISEA Biodiversité qui soutient sur le long terme des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel. Portées par des associations, des établissements publics et des entreprises dans les départements concernés par le tracé de la LGV SEA, les actions soutenues concernent l'amélioration de l'état des connaissances naturalistes, la préservation et la restauration des milieux naturels et enfin la sensibilisation et la formation des acteurs du territoire aux enjeux de préservation de la biodiversité. Ces actions sont complémentaires des engagements pris par LISEA, COSEA et SNCF Réseau en matière de préservation de l'environnement.

Depuis 2012, 104 projets de préservation du patrimoine naturel ont été soutenus par la Fondation. Dans le département de la Gironde, on peut notamment citer « En route vers l'océan ! » [Caravane pédagogique réalisée par l'association Surfrider], « Ecosysgame » [Serious game conçu par Cap Sciences] et « La faune exotique en Aquitaine » [outil d'inventaire mis en place par l'OAFS] qui ont été en partie financés par la Fondation.

Lise DAUCHET - Responsable - Fondation Biodiversité
 lise.dauchet@lisea.fr
 09 72 17 47 30

Fondation LISEA Biodiversité
 Rue Caroline Aigle - CS 60484
 86012 POITIERS Cedex
 05 49 11 80 00
 fondation-lisea-biodiversite@lisea.fr

Fondation Lune de Miel® : pour la biodiversité et les pollinisateurs

Structure pilote : Entreprise Famille Michaud
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Fondation de France
Date de l'action : Depuis 2014
Budget : 100 000 € par an

<http://fondation.lunedemiel.fr>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

En avril 2014, l'entreprise Famille Michaud Apiculteurs a souhaité concrétiser son engagement citoyen en faveur de la protection des abeilles et le développement de l'apiculture en créant une Fondation. Reconnue et abritée par la Fondation de France, la Fondation Lune de Miel® finance des projets innovants et responsables, d'intérêt général, en faveur de la sauvegarde de l'abeille, de l'apiculture ou de la biodiversité. Elle accompagne aussi des projets liés aux dérivés du miel et des autres produits de la ruche.

Avec un budget de 500 000 € sur 5 ans, la Fondation choisit les actions et attribue les fonds grâce à un comité stratégique composé de six personnes (quatre de l'entreprise et deux personnalités extérieures). Depuis son lancement, la fondation a soutenu 24 projets comme, par exemple, des programmes de recherche menés par l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (Itsap), le rucher école du Béarn ou le rucher pédagogique de Châtillon-sur-Chalarnonne.

Bernard SAUBOT - Directeur du développement apicole
 fondation@lunedemiel.fr
 05 59 21 91 00

Famille Michaud Apiculteurs
 Domaine Saint-Georges
 9, chemin de Berdoulou - CS30027
 64290 GAN
 05 59 21 91 00
www.famillemichaud.com



[SOMMAIRE](#)

Génie écologique, restauration

49

Dispositifs ou travaux visant à réhabiliter, restaurer, reconstituer des écosystèmes et les fonctions écologiques qu'ils assurent.



Aménagement écologique en sortie de station d'épuration

Structure pilote : SUEZ Eau France

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau et d'Assainissement de Salles Mios, PNR des Landes de Gascogne

Date de l'action : Depuis 2013 en Nouvelle-Aquitaine



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Au-delà des zones de rejet végétalisées traditionnelles, SUEZ propose d'autres solutions de génie écologique en sortie de station d'épuration. Elles sont composées d'une succession de compartiments (méandres, roselières, bassins plus profonds) qui contribuent, de façon spécifique, à l'épuration et/ou à la réduction des volumes.

Outre les fonctions épuratoires et hydrauliques qui réduisent les pressions anthropiques sur les milieux naturels, la diversité des habitats créée par les différents types de compartiments offre une capacité d'accueil accrue pour la faune des zones humides. De nombreuses espèces inféodées à ces habitats, parmi lesquelles la Rainette méridionale ou la Cigogne blanche, sont ainsi régulièrement observées. Par ailleurs, la création d'habitat

pour la biodiversité ainsi que l'intégration de ces dispositifs dans la Trame verte et bleue ont fait l'objet de travaux spécifiques dans le cadre du projet de recherche ZHART (2012-2016). Ces zones constituent également des supports pédagogiques et de sensibilisation à la préservation des zones humides, en lien avec la biodiversité présente et avec les services écosystémiques qu'elles apportent.

Mise en eau en 2013 et implantée au cœur du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, la zone de Mios a été imaginée pour respecter les préconisations du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Leyre. Elle infiltre la totalité des effluents traités de la station et supprime les rejets directs dans la Leyre. Sur la commune de Marcheprime, la zone inaugurée en juin 2016 apporte une protection complémentaire vis-à-vis des rejets urbains au cours d'eau du Bâche.

Ludovic PERRIDY - Chef de projet Biodiversité
ludovic.perridy@suez.com
01 58 81 43 87

SUEZ Eau France
Tour CB 21 - 16, place de l'iris
92040 PARIS LA DEFENSE Cedex
www.suez-environnement.fr

Aménagements portuaires et mesures compensatoires

Structure pilote : Grand Port Maritime de Bordeaux

Partenaires (techniques et financiers) : État, CPIE du Médoc

Date de l'action : 2014 - 2015

Budget : 10,5 millions € (6,6 M€ pour les dragages, 2,8 M€ pour le remblai et 1,1 M€ pour les mesures environnementales)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Embouchure de l'un des plus grands fleuves macrotidaux d'Europe, l'estuaire de la Gironde devait faire l'objet d'une rectification de sa passe d'entrée comportant plusieurs objectifs interdépendants. En premier lieu, il s'agissait de rectifier le tracé de la passe d'entrée pour des questions majeures de sécurisation de la navigation et de porter la cote de la passe à -15 m CM. De plus, cette action offrait les possibilités, concomitantes, de créer une nouvelle zone d'immersion et de faire

évoluer le balisage. Enfin, cette opération permettait de remblayer un terrain portuaire sur le site du Verdon sur Mer.

Ce dossier comportait des volets maritime (dragage-immersion) et terrestre (remblai-espèces protégées). Pour ce dernier, les principales mesures menées s'inscrivent dans le triptyque écologique « Eviter / Réduire / Compenser » et la volonté affirmée du Grand Port d'un projet de développement intégrant les enjeux environnementaux et la préservation des écosystèmes. Elles se concrétisent par : la réduction de la surface remblayée permettant de conserver la frange littorale et un fossé propice aux amphibiens, l'adaptation des plannings de réalisation des travaux en fonction des rythmes biologiques, la gestion des eaux de refoulement des sables dragués, la création d'habitats favorables à certaines espèces (Linéaire à feuilles de thym, Ophrys de la passion, Crépis bulbeux, Guépier d'Europe et Léopard des murailles), l'aménagement de mares et d'un corridor écologique pour maintenir et renforcer les populations d'amphibiens présentes à proximité du projet. En complément de ces dispositifs, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB) est en cours d'élaboration.

Julien MAS - Chef de Département de l'Environnement
05 56 90 59 63
environnement@bordeaux-port.fr

Grand Port Maritime de Bordeaux
152, quai de Bacalan - CS 41320
33082 BORDEAUX Cedex
05 56 90 58 00
postoffice@bordeaux-port.fr
www.bordeaux-port.fr

Biodiversité et paysage, ossatures d'un écoquartier

Structure pilote : Ville de Bayonne

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : SEPA (Société d'économie mixte d'aménagement), concessionnaire de la ZAC, agglomération Côte Basque Adour, Chronoplus

Date de l'action : Depuis 2006

Budget : 13 092 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Située au confluent de l'Adour et de la Nive, la ville de Bayonne est entourée par des vallons boisés et la plaine d'Ansot (plaine inondable de la Nive). Avant son urbanisation, le site du Séqué était un ensemble de 14 hectares composé de terres agricoles et d'un ancien camping. La collectivité a souhaité créer ici un quartier proposant au plus grand nombre un habitat de qualité et ciblant les primo accédants de l'agglomération au travers de programmes en accession sociale ou des

expériences d'habitat partagé. Les aménagements se veulent respectueux du site et répondent à des objectifs environnementaux clairement définis en amont. Elle a donc retenu la biodiversité et le paysage comme fil conducteur du projet d'écoquartier, en intégrant une démarche AEU (approche environnementale de l'urbanisme) en amont des choix d'aménagement.

Tout en s'appuyant sur la trame paysagère et arboricole existante, la conception du projet a permis de préserver les corridors naturels formés par les talwegs des ruisseaux situés de part et d'autre de la ZAC et de mettre en valeur la forêt, le lac et les principaux arbres remarquables présents sur le site. La réalisation d'un verger, avec des essences locales d'arbres fruitiers, constitue un corridor écologique et une liaison piétonne, paysagère entre les espaces naturels.

D'autres mesures ont été mises en œuvre dans le projet, comme le réaménagement du vallon humide, la mise en valeur et le maintien de vues lointaines sur les Pyrénées, le traitement des prairies enherbées pour assurer la transition entre le paysage naturel et celui de la ZAC, le renforcement de la lisière « en progression » et de la lisière de la chênaie-châtaigneraie, etc.

Marie CORRALES - Directrice de l'Urbanisme
m.corrales@bayonne.fr
05 59 46 60 11

Loïc DEBRAY - Chargé de Projet Rénovation Urbaine
l.debray@bayonne.fr
05 59 46 63 59

Mairie de Bayonne
Hôtel de ville
1, avenue Maréchal Leclerc - BP 60004
64109 BAYONNE Cedex
05 59 46 60 60
www.bayonne.fr/

Construction d'un écoquartier et mesures compensatoires

Structure pilote : Domofrance (maîtrise d'ouvrage)

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Rivière Environnement (maîtrise d'œuvre), ville de Bègles

Date de l'action : 2012-2019

Budget : 50 000 € par an (32 000 € pour les travaux d'entretien, 17 000 € pour la maîtrise d'œuvre et suivis scientifiques)



Création et préservation d'une zone écologique sur une ancienne carrière

Structure pilote : Commune d'Avensan
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : SEPANSO, CEMEX Granulats Sud-Ouest
Date de l'action : Depuis 1993
Budget : 6000 à 8000 € par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Situé à proximité de l'estuaire de la Gironde et sur un axe majeur de migration, l'ancien site de carrière de Bronturon a fait l'objet, depuis 1994, d'une expérience de génie écologique appuyée par un suivi scientifique réalisé par la SEPANSO. Il a consisté à réaliser un état initial du site, tout en faisant des préconisations pour recréer des conditions proches d'un espace naturel, et réaliser des aménagements pour accueillir du public. A partir de 2009, le site a été inscrit dans le programme

scientifique et standardisé de la biodiversité des carrières, ROSELIERE (développé par l'ANVL).

Sur une superficie de 15 hectares, la zone écologique ainsi créée présente 9 hectares en eau avec des secteurs à différents niveaux d'eau appelant une biodiversité particulière (amphibiens, insectes aquatiques, etc.). Cette diversification des milieux humides a été facilitée par le reprofilage de berges, la création de mares, de hauts fonds et de zones exondées. Des aménagements ont été réalisés pour l'avifaune : mise en place d'îlots, conservation de fronts abrupts et création d'une butte de sable pour la nidification des oiseaux troglodytes, pose de piquets perchoirs, etc. Les visiteurs peuvent apprécier le site au travers d'un sentier de découverte, de panneaux d'information, d'un observatoire ornithologique et de milieux humides, tout en restant dans une zone de promenade délimitée afin de limiter le dérangement des milieux naturels (restriction d'accès au public au niveau de la zone naturelle).

Le suivi scientifique annuel montre une évolution croissante des espèces d'oiseaux, des papillons diurnes et des odonates, un maintien des amphibiens et des reptiles, la présence de mammifères (renard, blaireau, loutre d'Europe).

Emilie ROBIN - Chargée de mission environnement et foncier
 emilie.robin@cemex.com
 06 20 89 32 61

CEMEX Granulats Sud-Ouest
 13, rue des Lacs - Lespinasse - CS 25114
 31151 FENOUILLET Cedex
 05 61 37 36 36
www.cemex.com

Guide de recommandations pour les plantations à proximité d'aqueducs

Structure pilote : Jardin Botanique de Bordeaux (Commande SUEZ)
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : SUEZ
Date de l'action : octobre 2015
Budget : Environ 9500 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

A la demande de la Société Lyonnaise des Eaux (devenue SUEZ), le Jardin Botanique de Bordeaux a produit un guide de plantations à destination des gestionnaires privés ou publics occupant des terrains au-dessus de l'un des deux aqueducs amenant l'eau à Bordeaux, à savoir celui du Taillan et celui de Budos. La problématique identifiée était de ne pas planter de végétaux à enracinement profond afin de ne pas porter atteinte à l'intégrité de l'ouvrage.

L'ouvrage réalisé consiste à expliquer le fonctionnement racinaire des végétaux en fonction des différents substrats rencontrés sur les tracés des aqueducs, et produire une liste d'espèces adaptables dans ce genre de circonstance, en distinguant végétaux indigènes et exogènes. Le principe de base est de supprimer dans tous les cas la plantation de Phanérophyles ligneux afin d'éviter les développements

racinaires profonds. La liste est essentiellement composée d'arbustes, d'espèces herbacées à système racinaire fasciculé.

Julien DURANDEAU - Assistant ingénieur
 julien.durandea@suez.com
 05 57 57 23 98 - 06 75 60 28 74

Philippe RICHARD - Conservateur en Chef
 p.richard@mairie-bordeaux.fr
 06 20 33 95 13

Jardin Botanique de Bordeaux
 Esplanade Linné
 33100 BORDEAUX
 05 56 52 18 77
 j.botanique@mairie-bordeaux.fr
<http://jardin-botanique-bordeaux.fr/>

Mise en place et valorisation de mares forestières

Structure pilote : La Cabane Vivante

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Conseil régional d'Aquitaine, Europe, Fondation du Patrimoine, SOLINCITE, ONF, Onema/ARS, hydrologue agréé

Date de l'action : 2012-2017

Budget : 36 573 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Placés dans la zone landaise du département de Lot-et-Garonne, le site du moulin de Pompogne et celui de la Taillade ont été réaménagés pour notamment mieux accueillir les visiteurs.

Entouré par une plantation de pins, le site de Pompogne présente les vestiges d'un moulin alimenté par un ruisseau et abrite aulnes, charmes, chênes, la plupart des arbustes de bord de cours d'eau ainsi que des espèces animales protégées (grenouilles, tritons, couleuvres et

insectes aquatiques). Des pontons ont été installés pour faciliter l'observation et l'étude du milieu et éviter le piétinement des berges par les visiteurs. Sur le site de la Taillade, la mise en eau d'une mare sur une zone marécageuse s'est faite grâce à un puits non traité, après accord de l'ARS, et des plantations de végétaux sont en cours. La mare a été rapidement colonisée par une flore et une faune aquatiques abondantes, dont des espèces protégées comme le Triton palmé et le Triton marbré. Des pontons ont également été posés aux abords de la mare pour limiter toute avancée dans l'eau.

Un document d'accompagnement destiné au grand public sera publié pour permettre à tout un chacun de découvrir le milieu et sa biodiversité, de comprendre l'importance des mares forestières dans le cycle de l'eau et l'équilibre du milieu forestier.

Dominique ROMAN
dominique.roman47@orange.fr
06 20 77 30 25

Association La Cabane Vivante
Mairie
47700 PINDERES

Planter des haies pour renforcer le maillage bocager

Structure pilote : CPIE du Périgord-Limousin

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Fondation de France, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Dordogne, Europe

Date de l'action : 2015-2017



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Périgord Vert est confronté à un recul du bocage en raison de l'évolution de l'agriculture (recul de la polyculture-élevage vers la céréaliculture, mécanisation des exploitations, etc.). Depuis 2015, le CPIE Périgord-Limousin a lancé un programme sur le renforcement et la restauration du maillage bocager. A vocation économique et écologique, ce projet s'est basé sur un important travail de concertation entre les acteurs du territoire (agriculteurs, habitants, élus, touristes, etc.).

Centrée sur la commune de Varaignes puis élargie sur le territoire d'action du CPIE, l'étude a permis de diagnostiquer l'état écologique du bocage, identifier les enjeux et les menaces pesant sur cet écosystème, étudier son évolution et estimer ses valeurs (économique, environnementale, touristique, etc.).

Ce projet propose des pistes d'actions pour :

- les parcelles : proposer des alternatives à la suppression des haies (déplacement ou remplacement voire replantation pour restaurer certains corridors) ;
- les habitants : proposer des temps d'animation et de communication pour fédérer un maximum de personnes, en s'appuyant sur un exploitant volontaire ayant réalisé des plantations ;
- les exploitants : rappeler le rôle économique et les services rendus par la haie (bois énergie, apport de litière pour le sol, etc.) ;
- les élus : les former à une meilleure prise en compte du rôle et de la fonction de la haie.

Présenté dans le cadre de l'appel à projet « Ensemble pour gérer le Territoire » de la Fondation de France, le lancement de cette action a obtenu le premier prix départemental des « Lauriers 2016 ».

Christian MAGNE - Directeur
christian.magne@cpie-perigordlimousin.org

CPIE du Périgord-Limousin
Le Château
24360 VARAIGNES
05 53 56 23 66
contact@cpie-perigordlimousin.org
www.cpie-perigordlimousin.org

La préservation d'une espèce d'oiseau sur une ancienne carrière

Structure pilote : Société GAMA
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Fédération départementale des chasseurs des Landes, Réseau Aquitaine Nature
Date de l'action : Depuis 2006
Budget : 20 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La société GAMA (Gascogne Matériaux) exploite des carrières sur des communes landaises et réaménagement, dans la majorité des cas, les terrains exploités en zones naturelles. Le site de Cazères se compose d'un lac couvrant près de 34 hectares entouré de prairies et accueille une avifaune diversifiée. Les suivis annuels effectués par la Fédération départementale des chasseurs des Landes ont montré des effectifs de fuligules milouins nombreux, faisant du lac le site le plus

important en ex-Aquitaine pour cette espèce.

Menée par un ornithologue, une étude a cherché à comprendre l'intérêt du site pour cette espèce de canard plongeur, en déclin en France et rare en ex-Aquitaine. Observations et analyses du site ont montré la présence d'une grande quantité de charas (algue macrophytique et ressource alimentaire pour les fuligules). Des actions ont alors été entreprises par la société GAMA pour sauvegarder l'algue et ainsi préserver l'avifaune sur le site : bannir les peupliers à proximité immédiate des plans d'eau et en limiter le nombre sur le reste du site, limiter le développement de la Jussie, ne pas introduire de poissons herbivores, conserver les clôtures sur le site, limiter les introductions d'espèces, mettre en place une convention avec la Fédération des Chasseurs pour gérer au mieux le site et poursuivre les comptages ornithologiques annuels, réduire au maximum les risques d'eutrophisation des plans d'eau [aucune entrée de phytosanitaires, gestion par écopastoralisme]. Des prélèvements de charas sont prévus dans le courant de l'année 2017 pour ensemercer les lacs récemment restaurés.

Pierre PECOUT - Directeur
 pierre.pecout@colas-so.com
 05 58 71 59 60

Société GAMA
 Lieu-dit Jouanlance
 40270 CAZERES SUR L'ADOUR
 05 58 71 59 60
 contact@colas-so.com

Préserver une population de Cistude d'Europe sur une ancienne carrière

Structure pilote : CEMEX Granulats Sud-Ouest
Partenaires : SEPANSO Landes
Date de l'action : Depuis 1993
Budget : 6 000 à 8 000 € par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dès le début du projet d'exploitation et d'extraction de granulats du site de Labatut « Le Passage », des dispositions pour la mise en chantier et le réaménagement ont permis d'éviter la destruction de la population de cistudes présente à l'intérieur du périmètre.

Sur une surface de 15 hectares, le site se compose désormais d'un plan d'eau d'une dizaine d'hectares alimenté par la nappe phréatique, de berges et de prairies et d'un bras mort du Gave de Pau non

exploité en gravière. Des aménagements spécifiques aux cistudes et favorables à l'augmentation de la biodiversité ont été réalisés : création de mares temporaires, aménagement du bras mort et de pondoirs en sable, mise en place de tronc d'arbres pour poste de chauffe, création d'une île et de zones de haut-fond, aménagement des berges du plan d'eau et d'un sentier pédestre restreint, plantations de haies et de bosquets, construction d'un observatoire de la nature.

La colonisation des milieux renaturés a engendré une évolution croissante des espèces d'oiseaux (présence d'oiseaux nicheurs comme le Grèbe huppé), des papillons diurnes et des odonates, des chiroptères, et une espèce floristique protégée, la Naïade marine.

Jean-Marc LAILHEUGUE - Chargé de mission
 Environnement et Foncier
 jean-marc.lailheugue@cemex.com
 05 58 76 44 93
 06 25 79 39 03

CEMEX Granulats Sud-Ouest
 13, rue des Lacs - CS 25 114 Lespinasse
 31151 FENOUILLET Cedex
 05 61 37 36 36
www.cemex.fr

Prise en compte de la biodiversité sur les linéaires électriques

Structure pilote : RTE

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : LPO Aquitaine, Fédération départementale des chasseurs des Landes, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Date de l'action : Depuis 2007



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Entreprise de service public, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau électrique à haute et très haute tension. Avec 80 000 km de fils de pylônes dont plus de 15 000 en zones naturelles protégées, les ouvrages RTE sont en interaction avec les milieux naturels et l'engagement de l'entreprise en faveur de l'environnement a été reconnu au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité en 2012.

Pour ses infrastructures situées sur le territoire des Pyrénées, RTE s'est notamment investi dans une démarche de protection du Gypaète barbu, sensible aux survols d'aéronefs et pouvant percuter certains tronçons de lignes électriques. Dans ce cadre, l'entreprise a signé une convention avec la LPO et la DREAL Aquitaine pour mettre en place des actions en cohérence avec le plan national de restauration de l'espèce : limiter les opérations

de surveillance et de maintenance des infrastructures pendant les périodes de sensibilité, équiper les ouvrages à risque avec de nouvelles balises avifaune notamment.

Par ailleurs, en 2014 et à nouveau en 2016, la Fédération départementale des chasseurs des Landes a signé deux conventions avec RTE afin d'assurer une gestion raisonnée de terrains sous les lignes électriques, qui constituent des zones propices à la protection, l'alimentation et la circulation d'animaux. Ces aménagements - ouverture d'une tranchée forestière et entretien permettant le développement d'un tapis herbacé - favorisent ainsi le développement d'espèces animales et végétales dont le petit gibier (lièvres, perdrix, faisans, grives, etc.).

Stéphanie PAJOT - Chargée d'études concertation environnement
stephanie.pajot@rte-france.com
05 61 31 43 06

Réseau de Transport d'Electricité (RTE), région Sud-ouest
82, chemin des Courses
31100 TOULOUSE
www.rte-france.com

La réhabilitation de sols pollués par phytoépuration

Structure pilote : Ville de Bordeaux

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : UMR BioGeCo

Date de l'action : 2013



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le projet urbain de la ville de Bordeaux vise à reconquérir progressivement des friches industrielles situées notamment dans les quartiers de la gare, Bastide Niel, Bastide Brazza et les Bassins à Flots, dont les sols ont été contaminés par les activités passées. Pour réaménager de telles zones en espaces publics (comme les parcs urbains) tout en garantissant la sécurité du public et la maîtrise des risques environnementaux, la ville de Bordeaux a demandé à l'INRA de développer

un protocole de phytoremédiation sur le site prévu pour l'aménagement du Parc aux Angéliques, au débouché du pont Chaban-Delmas.

Après avoir réalisé un diagnostic dressant l'état de contamination des sols, l'équipe a mis en œuvre une stratégie de réhabilitation par restauration d'un couvert végétal, en alliant contraintes paysagères et contrôle de la contamination du site par les plantes (stabilisation par les plantes et dégradation des particules par les systèmes racinaires). Cette méthode a permis de réduire les coûts d'excavement, de transports et de traitements des terres contaminées et de limiter l'exposition des organismes vivants (plantes, insectes, riverains) aux contaminants.

Eric PESME - Directeur adjoint, Chef du service Expertise, Biodiversité et Génie écologique
epesme@bordeaux-metropole.fr
05 56 10 32 75 / 32 78

Bordeaux Métropole - Pôle Innovation, Qualité, Biodiversité
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

Restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau

Structure pilote : Commune de Sare
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Agglomération Sud Pays Basque
Date de l'action : 2015



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Affluent de la Nivelle sur la commune de Sare, le Lizuniako erreka fait partie des cours d'eau jugés prioritaires pour y restaurer la continuité écologique au vu des enjeux forts qu'il présente pour les poissons migrateurs. Face à ce constat et pour répondre à ses obligations réglementaires en tant que propriétaire d'ouvrage, la commune de Sare s'est associée à un autre propriétaire pour mener une opération de restauration de la continuité écologique sur ce cours d'eau.

Avec l'intervention des services techniques de l'agglomération Sud Pays Basque pour le montage des dossiers et le suivi technique, l'initiative s'est tournée vers l'effacement d'ouvrages sans usages (ils n'étaient plus en état de fonctionner et aucun projet de remise en état n'était prévu). Cette solution a été retenue pour son moindre coût et le gain écologique qu'elle apporte.

Un suivi sera réalisé par des fédérations de pêche durant l'hiver pour identifier la colonisation du milieu par les poissons.

Sarako Herriko Etxea
 Mairie de Sare - Le Bourg BP 16
 64310 SARE
 05 59 54 20 28
www.mairiedesare.fr

Retrouver la dynamique naturelle d'un fleuve sur une ancienne gravière

Structures pilotes : EPIDOR et la Communauté de communes du Pays de Fénelon
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : IBD, Agence de l'Eau Adour-Garonne
Date de l'action : Depuis 2014
Budget : 870 000 € (Etude + Acquisition foncière + Travaux)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Classée Natura 2000 et située dans l'aire centrale de la Réserve de Biosphère de l'UNESCO du bassin de la Dordogne, la rivière Dordogne a fait l'objet d'un programme de restauration écologique intitulé « Initiative Biosphère Dordogne ». Son objectif a été de reconquérir des espaces dégradés et d'améliorer la qualité écologique des milieux naturels aquatiques et alluviaux liés à la rivière.

La réhabilitation de l'ancienne gravière de Veyrignac est l'une des actions les plus importantes de ce programme, en permettant une renaturation complète d'un ancien site industriel de concassage et d'extraction de graviers sur une superficie de 16 hectares. Après évacuation du matériel industriel, les buses, passerelles et une protection de berge ont été démontés afin d'ouvrir l'espace à la dynamique fluviale. Une grande partie des terrains a été décaissée pour reconstituer des niveaux variés de grèves et de terrasses alluviales. Les anciennes fosses d'extraction ont été en partie comblées par les matériaux issus du décaissement et leurs contours ont été remodelés. Une connexion avec la rivière a été établie pour former un bras mort et les profils des berges ont été travaillés pour constituer des hauts fonds propices à la fraie piscicole et à l'implantation d'une ceinture d'hélophytes (mégaphorbiaies, roselière). Des mares ont été créées (habitats à Alyte et Grenouille verte) et certaines parties du site ont été végétalisées pour limiter les risques de capture de la rivière par la gravière. Des ensemencements ont été faits par des mélanges grainiers adaptés et des boutures (saules, peupliers noirs, etc.) ont été implantées à partir de prélèvements réalisés à proximité du site. Des mottes de plantes d'hélophytes, issues des prélèvements conduits sur site, ont été réimplantées sous forme de massifs et en des endroits choisis.

La vocation du site est désormais de constituer un espace naturel. Des activités de découverte ont débuté dans le cadre de la Fête de la Nature en 2016.

Frédéric MOINOT - Chargé de mission génie écologique, faune et flore, Natura 2000
 f.moinot@eptb-dordogne.fr
 04 71 68 30 63

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR)
 Place de la Laïcité
 24250 CASTELNAUD-LA-CHAPELLE
 05 53 29 17 65
 epidor@eptb-dordogne.fr
www.eptb-dordogne.fr

Revégétaliser un ancien parking

Structure pilote : Jardin Botanique Littoral Paul Jovet

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, CBNSA, CBNPMP, commune d'Urrugne, Adeli, Association des Amis du Jardin botanique littoral Paul Jovet

Date de l'action : 2005-2014

Budget : 2000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Sur la commune d'Urrugne, située en front de mer du Pays Basque, une ancienne surface bitumée ayant servi successivement d'aire de démontage d'un bateau échoué puis de parking, a été restaurée suite au glissement de terrain intervenu l'année 2000. L'objectif a été de revégétaliser les 2 000 m² de surface imperméabilisée dans le respect des enjeux écologiques, de limiter l'érosion du milieu environnant, d'intégrer cette surface dans le paysage, de travailler avec des

espèces végétales locales (Houlque laineuse, Brachypodium rupestre, Fétuque rouge, Ajonc d'Europe, Bruyère vagabonde, etc.) et de contrôler les espèces exotiques envahissantes.

Pour ce faire, le terrain a été remblayé par de la terre et différentes techniques ont été appliquées : décompactage du sol, semi direct et indirect, bouturage, désherbage, etc. Au bout de cinq ans, le recouvrement par la végétation était de 60 % et de 95 % au bout de dix ans. Cet espace évolue maintenant vers une lande aérohaline [lande primaire modelée par le vent et les embruns, à proximité immédiate du littoral].

Entre 80 et 130 espèces végétales sont présentes, et deux espèces protégées ont fait leur apparition : le Sérapias à petite fleur, la Marguerite à feuille grasse. Deux panneaux, réalisés par le Conseil départemental indiquent la démarche qui a permis d'assurer, par ailleurs, d'autres missions de revégétalisation sur des sites Natura 2000 (sites de Sainte Barbe et d'Arxiloa).

Nicolas VAN MEER - Jardinier botaniste,
environnement
nicolas.vanmeer@saintjeandeluz.fr
05 59 26 34 59

Jardin Botanique Littoral Paul Jovet et Maison de l'environnement
31, avenue Gaétan Bernoville
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
05 59 26 34 59
botanique@saintjeandeluz.fr
www.jardinbotanique-saintjeandeluz.fr



SOMMAIRE

Gestion

Actions visant à gérer des espaces de nature de manière à maintenir la biodiversité présente et favoriser une utilisation durable compatible avec ces milieux (loisirs, tourisme, éducation à l'environnement, etc.).

« 55 000 hectares pour la nature » : inclure la biodiversité dans les projets urbains

Structure pilote : Bordeaux Métropole

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Communes, Chambre d'agriculture de Gironde, Arc-en-Rêve, Bordeaux Sup'Agro, CAUE de la Gironde, A-urba, équipe Be Citizen, Agence Ter, Bureau Bas Smets, équipe Coloco-ADH

Date de l'action : Depuis 2012

Budget : 2 000 000 € (prestations des équipes)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Sur les 55 000 hectares que couvre Bordeaux Métropole, la nature est présente dans de nombreux espaces naturels remarquables mais aussi dans des parcs, des espaces forestiers et les zones agricoles. Cependant, ce patrimoine naturel reste fragile face aux évolutions urbaines et climatiques.

Pensée en parallèle du projet « 50 000 logements autour des axes de transports collectif », la démarche « 55 000 hectares pour la nature »

appréhende le rôle de la nature dans ses fonctions sociales (loisir, cadre de vie), économiques (agriculture urbaine, tourisme vert) et environnementale (biodiversité). Un appel à projet, sous forme de dialogue compétitif, a été lancé en 2012 en vue de définir une stratégie Nature pour la collectivité. Des équipes pluridisciplinaires ont présenté leur diagnostic et leur analyse du territoire, leur parti-pris pour renforcer la place et les fonctions de la nature au sein de la métropole et une mise en œuvre opérationnelle. La phase de réalisation a permis d'associer plus largement les services internes et les partenaires à la démarche par l'organisation d'ateliers et d'expérimenter de nouvelles méthodes sur 15 sites laboratoires.

La démarche a permis la production d'un corpus d'outils, de méthodes, de pistes expérimentales et a changé les regards des élus et services sur les sites. Les réflexions continuent à nourrir différentes initiatives (stratégie zones humides et biodiversité, ateliers nature et financement, etc.). De façon pratique, il peut être cité la production d'un guide technique illustré à destination des porteurs de projets urbains, intitulé « Guides zones humides - comment intégrer les zones humides dans un projet urbain ? ».

Elise GENOT - Chef de service « Valorisation du Patrimoine Naturel, Paysager et Agricole »
egenot@bordeaux-metropole.fr
05 33 89 56 10

Bordeaux Métropole - Direction de la Nature
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX Cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

« Les bénéfices économiques de l'action de protection du Conservatoire du Littoral »

Structure pilote : Conservatoire du littoral

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Vertigo Lab

Date de l'action : 2015



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Conservatoire du littoral préserve les espaces naturels littoraux et les ouvre au public en faisant l'acquisition de parcelles en milieux côtiers et lacustres menacées par l'urbanisation ou dégradées. Dans le Bassin d'Arcachon, il a notamment acquis des terrains endigués (polders) sur l'île de Malprat et le domaine de Graveyron, qui ne sont plus utilisés par les agriculteurs et pisciculteurs. Le Conservatoire a décidé de rendre ces terrains à la mer et de rétablir les dynamiques naturelles entre

les différents écosystèmes du Bassin d'Arcachon en cessant d'entretenir les digues. Ce choix de gestion a été difficile à accepter pour les acteurs locaux qui percevaient cette décision comme un abandon des sites.

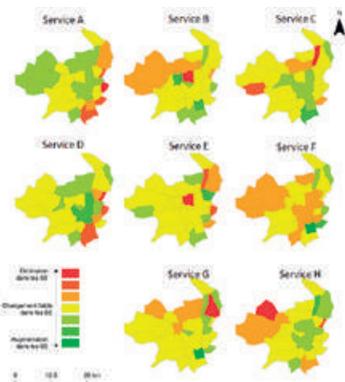
En 2015, l'étude menée par Vertigo Lab sur les bénéfices économiques de la protection du Conservatoire du littoral a montré que les services rendus par la renaturation sont nettement supérieurs à ceux de la consolidation des digues. Les écosystèmes naturels fournissent en effet un grand nombre de services aux activités humaines : régulation de la qualité de l'eau, protection contre les submersions marines, support d'activités culturelles, et il est possible de transcrire ces services en valeurs économiques. La dépoldérisation mise en œuvre à Malprat et Graveyron permet le développement d'une transition terre-mer douce basée sur la nature transformant les terres de l'ancien polder en prés salés, habitats devenus rares au niveau national. Ceci amène la production de nouveaux services : l'ouverture de nouvelles frayères à poissons qui favorise la pêche, la fonction d'absorption des prés salés qui permettrait de limiter les impacts socio-économiques liés à une éventuelle submersion marine. Sur le site de Graveyron, les bénéfices économiques estimés pour la dépoldérisation sont ainsi de plus de 700 000 € par an, sans compter les coûts évités par l'entretien constant des digues les plus exposées en cas de conservation du polder.

Thomas Binet - Dirigeant
thomasbinet@vertigolab.eu

Vertigo Lab
87, quai des Queyries
33100 BORDEAUX
06 84 77 36 05
contact@vertigolab.eu
www.vertigolab.eu

Evaluation, cartographie et prospective pour la gestion des services écosystémiques

Structure pilote : LyRE (centre de recherche et développement de SUEZ)
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Université de Bretagne Occidentale, SUEZ
Date de l'action : 2013-2015
Budget : 150 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le développement des centres urbains s'accompagne de pressions sur les services écosystémiques et induit des questionnements sur la stratégie à adopter pour les préserver. Dans ce contexte, SUEZ a mené une démarche d'évaluation biophysique et de cartographie de huit services écosystémiques sur le territoire urbain et péri-urbain de Bordeaux Métropole.

La démarche a été réalisée de manière collaborative en impliquant différents acteurs et aménageurs ayant des activités liées à l'usage des écosystèmes (Conseil régional d'Aquitaine ; les directions de l'Eau, de l'Urbanisme et de la Nature de Bordeaux Métropole ; Cistude Nature ; SEPANSO ; Chambre d'Agriculture de la Gironde). Cette co-construction a pris la forme d'entretiens et d'ateliers

participatifs qui avaient un double objectif : adapter les modes de présentation (cartes par communes, indicateurs variés, comparaisons entre scénarios, synergies et compromis entre les services écosystémiques, etc.) pour faciliter l'appropriation des résultats, créer un espace d'échange et de dialogue entre des acteurs aux intérêts parfois divergents.

Les résultats de cette démarche d'acquisition et de partage de connaissance puis d'échanges permettent aux collectivités de prendre en compte, voire s'appuyer, sur le bon fonctionnement des écosystèmes lors de l'élaboration des politiques publiques. Elle est notamment intéressante pour l'évaluation environnementale des PLU.

Mélodie CHAMBOLLE - Directrice adjointe
 melodie.chambolle@suez.com
 05 57 57 24 76

LyRE, centre de recherche et développement de SUEZ
 91, rue Paulin - BP9
 33029 BORDEAUX Cedex
 05 57 57 29 48
www.le-lygre.fr

La gestion différenciée des bords de route

Structure pilote : Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot
Date de l'action : Depuis 2009
Budget : 3 000 € en moyenne par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Soucieuse de vouloir améliorer l'environnement et la biodiversité de son territoire, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois s'est engagée dans la gestion différenciée des bords de route qui correspond à un traitement différencié des surfaces en fonction de leur richesse spécifique et de leurs usages.

Première opération de ce type sur le département de Lot-et-Garonne, cette opération vise à favoriser les trames vertes du territoire, la biodiversité végétale et animale présente en gérant la tonte des bords de route de façon décalée. Après une première année d'inventaire des végétaux sur plus de 1 000 km (bords de voirie communale, chemins ruraux), les agents du service Voirie ont participé à plusieurs sessions de formation sur les différents modes de gestion et l'importance de préserver la biodiversité présente dans ces espaces. Les formations ont reçu une bonne

adhésion de la part du personnel concerné. Une exposition a été réalisée sur ce thème et mis à disposition dans différents lieux publics (mairies, écoles, etc.). Trois ans après la mise en place de ce nouveau mode de gestion, un inventaire complet a été réalisé pour évaluer l'impact des mesures prises et a permis de mettre en évidence une augmentation de 225 % du nombre de stations avec des espèces protégées et de 46 % du nombre de stations comprenant des espèces patrimoniales.

L'opération se poursuit à ce jour et se trouve étendue à un centre de loisirs, riche en orchidées, avec des opérations de sensibilisation des enfants. En 2016, l'objectif est de créer un labyrinthe végétal constitué de végétaux champêtres dont la forme a été étudiée par les enfants.

Christian ROUSSEAU - Vice-président en charge du Cadre de vie
 christian.rousseau@lgtel.fr
 06 33 33 28 20

Marie-Line POPINEAU - Directrice du cadre de vie
 mlpopineau@grand-villeneuvois.fr
 05 53 71 71 95 - 06 71 58 97 51

Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois - Service Cadre de vie
 24, rue du vieux pont
 47440 CASSENEUIL
 05 53 71 57 81
 contact@grand-villeneuvois.fr
www.grand-villeneuvois.fr

La gestion écologique de milieux par l'éco-pastoralisme

Structure pilote et partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conservatoire des races d'Aquitaine, gestionnaires d'espaces naturels, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux, collectivités
Date de l'action : Depuis plus de 20 ans



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

L'écopastoralisme permet de faire pâturer des herbivores (bovins, équins, ovins, caprins) pour maintenir et restaurer un milieu tout en limitant les coûts de gestion et les impacts environnementaux (réduction des intrants et des déchets, fertilisation naturelle des sols, etc.). Solution alternative aux méthodes de gestion de sites mécanisées, rustiques, issues de races locales, anciennes ou autochtones, et à petit effectif. Ce mode de gestion

permet donc de promouvoir une diversité d'espèces et de races moins adaptées à l'agriculture actuelle. Il a aussi un impact positif sur les paysages et favorise l'éco-tourisme en créant des sites agréables pour les usagers et promeneurs.

En sud Aquitaine, environ 25 sites (soit plus de 2000 hectares) ont mis en place une gestion écopastorale de leurs espaces (prairies, zones humides, landes, forêts) en faisant appel à des races autochtones en conservation par convention ou partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine :

- Les RNN des Marais de Bruges et de l'Étang de Cousseau comportent des centaines d'hectares de milieux humides et forestiers pâturés par les vaches Marines et les poneys landais.
- Les sous-bois de pins du massif des Matruques sont entretenus par des moutons landais et des chèvres pyrénéennes qui parcourent la forêt et transhument sur plusieurs sites.
- Plusieurs zones humides des Landes, gérées par la Fédération des chasseurs des Landes, sont entretenues par l'intervention de vaches Marine et Béarnaise.
- Une parcelle de lande humide et les berges de l'étang de Langouarde, situés sur la commune du Porge, accueillent des moutons Landais pour maintenir le milieu ouvert.

Régis RIBEREAU-GAYON - Président

Lucille CALLEDE - Chargée de mission
 conservatoire.races.aquitaine@gmail.com
 05 57 35 60 86

Conservatoire des races d'Aquitaine

1, cours du Général de Gaulle
 33175 GRADIGNAN
 05 57 35 60 86
 conservatoire.races.aquitaine@gmail.com
www.racesaquitaine.fr

Gestion et valorisation des pelouses sèches

Structure pilote : Communauté des Communes du Canton de Lembeye
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CEN Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Date de l'action : Depuis 1995
Budget : 34 810 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis 1995, soit l'année de création de la Communauté des Communes du Canton de Lembeye, une action pluriannuelle de gestion, protection et valorisation des pelouses sèches du coteau de Lembeye a été mise en place. Son objectif est d'augmenter le nombre d'hectares de pelouses en gestion, d'entretenir pour une réouverture des sites en dynamique de fermeture avancée, de conserver la faune et la flore

présentes par des actions de gestion et de sensibiliser la population à ce type de milieu.

Une convention de gestion a été passée avec le CEN Aquitaine pour assurer le suivi et la gestion de ces milieux répartis sur environ 100 hectares. Tous les ans, des actions de suivis (inventaires faunistiques, floristiques, etc.), de gestion et d'entretien (coupe manuelle, intervention mécanique, pâturage de bovins et d'ânes, etc.), d'animation foncière (création de conventions volontaires avec des propriétaires privés) et de valorisation sont menées. L'année 2015 a été marquée par le développement du volet animation et valorisation auprès des scolaires du Canton et du grand public. Plusieurs journées ont été organisées pour faire connaître et découvrir ces milieux et sensibiliser les plus jeunes aux richesses naturelles des pelouses sèches à orchidées.

Morgane UBALDO - Chargée de mission
 Environnement
 m.ubaldo@cc-lembeye.fr
 05 59 68 50 22

Communauté des Communes du Canton de Lembeye
 38, place Marcadieu
 64350 LEMBEYE
 05 59 68 50 22
 cdc-lembeye-vicbilh@wanadoo.fr
www.cc-lembeye.fr

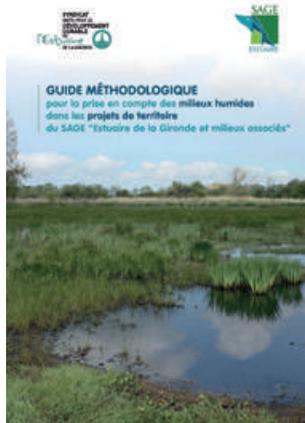
Un guide pour accompagner les territoires sur les enjeux des zones humides

Structure pilote : SMIDDEST

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Bordeaux Métropole, Communauté d'agglomération Royan Atlantique, Conseils départementaux, Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels, Directions Départementales des Territoires et de la Mer, Conservatoire du Littoral, CPIE du Médoc, Fédérations départementales des chasseurs et de la pêche de la Gironde, Forum des Marais Atlantiques, Grand Port Maritime de Bordeaux, Onema, Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Centre Médoc.

Date de l'action : 2015

Budget : 5 500 € (prestations externes : mise en forme graphique, impression, diffusion postale).



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » et pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SMIDDEST anime des actions de préservation des zones humides de l'estuaire de la Gironde. Cette animation permet d'associer une diversité d'acteurs et de monter des projets techniques et scientifiques dont, par exemple, la réalisation du « Guide méthodologique pour la prise en compte des milieux humides dans les projets de territoire du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés ».

Ce document s'adresse aux porteurs de projets, aux communes ou leurs groupements qui souhaitent s'engager dans une démarche de préservation des milieux humides par l'acquisition de connaissance (réalisation d'inventaire) et l'intégration

des enjeux relatifs à ces écosystèmes dans leur document d'urbanisme. Le guide présente un double objectif : informer et sensibiliser les acteurs locaux impliqués dans les projets de territoire, aider et accompagner les collectivités locales souhaitant acquérir des connaissances et les valoriser. Après la présentation du contexte territorial des zones humides, le guide fait état des politiques engagées dans la préservation de ces milieux, propose une méthodologie d'inventaires des zones humides et met en avant des actions déjà développées sur le territoire.

Des séquences de médiation territoriale (conférences et visites de terrain réparties sur le territoire) ont permis de communiquer sur l'outil et d'initier une dynamique avec de nouveaux acteurs. L'objectif in fine est de développer une vision partagée pour préserver les milieux humides du territoire du SAGE Estuaire.

Diane-Laure SORREL - Chargée de mission Zones humides et Bassins versants
dl.sorrel@smiddest.fr
07 89 64 23 62

Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST)
12, rue Saint-Simon
33390 BLAYE
05 57 42 28 76
www.smiddest.fr

Le Parc Naturel Urbain : créer du lien entre ville et nature

Structure pilote : Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : groupement Rivière Environnement/Atelier Physalis, CEN Aquitaine, université de Pau et des Pays de l'Adour, groupement Signes Ouest/Artelia/Polyrhythmic architectures, cabinet Attractive and co

Date de l'action : Depuis 2009

Budget : 3,5 millions € (études et travaux)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

L'agglomération paloise est traversée par le Gave de Pau. Ce dernier, tour à tour objet de rejet ou d'intérêt, n'a cessé de façonner le territoire où il s'écoule. À partir de 2009, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées a entrepris la création d'un Parc Naturel Urbain (PNU) sur ses rives. Couvrant une surface de 350 hectares, le parc a pour objectif de restaurer le bon fonctionnement naturel du cours d'eau et des zones humides tout en permettant aux citoyens de se réapproprier cet espace. Lors de l'éla-

laboration du projet, différents temps de concertation et de débats ont permis de réunir les parties prenantes du territoire (collectivités territoriales, Etat, usagers, associations, etc.), en proposant des balades urbaines, des sorties en raft, des conférences, etc.

La conciliation entre la préservation des espaces de nature et la réalisation de loisirs de plein air est rendue possible à l'intérieur du parc. Les berges du Gave ont été classées espaces naturels sensibles par le Département et un plan de gestion a défini des mesures de préservation et de gestion de la saligue en partenariat avec le CEN Aquitaine. En complément, des aménagements légers parsèment le parc et permettent de valoriser l'ensemble du patrimoine grâce à des panneaux d'informations, du mobilier urbain, des installations artistiques. L'aménagement d'une voie verte dédiée aux cheminements doux permet également de (re)créer du lien entre la ville et le Gave. Le parc permet enfin la valorisation de quartiers riverains en remettant en valeur leur passé industriel et leur rapport à l'eau.

Alexia QUINTIN - Chef du projet « Parc naturel urbain »
a.quintin@agglom-pau.fr
05 59 80 74 86

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
Hôtel de France
2, bis place Royale
64000 PAU
05 59 11 50 50
www.agglom-pau.fr

Une politique régionale en faveur de l'accessibilité des sites naturels

Structure pilote : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil départemental de la Gironde, établissements publics, fondations

Date de l'action : Depuis 2014

Budget : 600 000 € (aménagement de la lagune de Contaut)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

A travers son règlement d'intervention en faveur du patrimoine naturel voté en 2005, l'ex-Région Aquitaine s'est investie dans la préservation de la biodiversité en mettant notamment en place des dispositifs structurants dont le Contrat Aquitaine Nature (CAN). Aide financière attribuée aux gestionnaires d'espaces naturels dans leurs missions de préservation, valorisation, animation et communication, le CAN comprend un volet « pratiques innovantes » qui les incite à développer,

entre autres, des actions en faveur de l'accessibilité des sites à tous. Dans ce cadre, la Région a proposé des réunions techniques et formations sur la prise en compte des publics handicapés dans les aménagements et animations proposés sur les sites naturels. Quatre des 17 structures gestionnaires ayant signé un CAN pour la période 2015-2017 ont engagé ce type de démarche, comme c'est le cas sur la Lagune de Contaut.

Située au sein de la réserve naturelle des Dunes et marais d'Hourtin, la Lagune de Contaut est un Espace Naturel Sensible à fort intérêt environnemental et touristique. En tant que propriétaire de l'ENS, le Conseil départemental de la Gironde a souhaité mettre en place un équipement d'accueil conciliant enjeux de protection de l'espace naturel et mise en valeur du site par une ouverture tout public maîtrisée et a confié la maîtrise d'ouvrage du projet à l'ONF en 2014. Différents aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap y ont été réalisés : remplacement ou création de platelages, réalisation d'un aller-retour autour de la lagune avec un belvédère d'observation, création d'un parking d'accueil, installation de mobilier, etc. Une scénographie discrète et basée sur les cinq sens a également été installée sur le parcours : panneaux traduits en braille, objets naturels à toucher, cônes d'écoute amplifiant les sons de la nature, équipements permettant d'écouter et de reproduire le chant de différents oiseaux, etc.

Sophie KERLOC'H - Responsable Unité Nature
sophie.kerloch@laregion-alpc.fr
05 57 57 84 65

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
05 57 57 80 00
www.nouvelle-aquitaine.fr

Renaturation d'une île : reconquérir une identité paysagère et patrimoniale

Structure pilote : Conseil départemental de la Gironde

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conservatoire du Littoral, Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Europe, experts scientifiques, MIGADO, Irstea, BRGM, Université Bordeaux I

Date de l'action : Depuis 2000

Budget : 6 millions € (entretien d'ouvrages hydrauliques, restauration du patrimoine bâti, requalification paysagère, création d'un pôle de gestion, aménagements pour l'ouverture au public)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Située face à Blaye, au cœur du plus grand estuaire d'Europe, l'île Nouvelle s'étend sur 6 km de long et 700 m de large. Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1991, la gestion de ce site de près de 300 hectares a été confiée au Département de la Gironde dans le cadre de sa politique de protection, gestion et ouverture au public des ENS.

Suite aux tempêtes de 1999, propriétaire et gestionnaire se sont alors fixés deux objectifs : « renaturer » les friches agricoles de l'île en laissant

le fleuve l'inonder pour connecter cet espace à son environnement estuarien et restaurer cette zone humide permettant d'accueillir faune et flore variées, ouvrir ce laboratoire à ciel ouvert au public pour lui faire découvrir les services rendus par la nature. L'île Nouvelle constitue ainsi un espace d'expérimentation et d'évaluation des mesures de restauration et de résilience des milieux naturels.

La renaturation de l'île Nouvelle a été mise en œuvre par une dépoldérisation naturelle de la moitié nord de l'île, suite à la tempête Xynthia de 2010, et par la gestion d'un marais endigué par l'intermédiaire d'écluses, conformes avec le Plan de Gestion de l'Anguille. De nombreux travaux, pour transformer l'espace, ont permis la reconquête d'une biodiversité remarquable (habitats restaurés, flore patrimoniale diversifiée, site majeur pour l'avifaune et pour les poissons, etc.) et les services rendus par les écosystèmes de l'île sont nombreux : amélioration de la qualité de l'eau, régulation des crues, nourricerie et lieu de frayère pour les poissons, services économiques et récréatifs, etc. L'accueil du public sur site s'appuie sur des équipements (village, sentier d'interprétation, observatoire, etc.) et sur un programme d'éducation à l'environnement favorisant une nouvelle relation entre l'Homme et la Nature et valorisant la biodiversité.

Sébastien FOURCADE - Bureau de l'Aménagement et de la Gestion des ENS
s.fourcade@cg33.fr
05 56 99 67 23

Conseil départemental de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle, Immeuble Gironde
33074 BORDEAUX Cedex
05 56 99 33 33
www.gironde.fr

« La sagesse des jardiniers » : un plan de gestion intercommunal

Structure pilote : ParcLAB- le laboratoire du Parc des Coteaux (pilote par le GIP Grand Projet des Villes Rive Droite)
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, ANRT, Ensap Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, laboratoire Passages, CNRS, DREAL et DRAC Nouvelle-Aquitaine
Date de l'action : Depuis 2015
Budget : 150 000 €

<https://parclab.wordpress.com>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Créé en 2003, le Parc des Coteaux couvre 400 hectares, dont 240 hectares dans le domaine public. Ce patrimoine paysager, commun à quatre villes de Bordeaux Métropole (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) et regroupant dix parcs publics, est inscrit dans l'Atlas des Espaces Naturels Sensibles « Paysage » de Gironde et identifié comme une des trames paysagères structurantes de la Métropole au titre de son classement en ZNIEFF. Certains de ses anciens domaines d'agrè-

ments et d'exploitations, datant du 17^{ème} siècle, sont classés « Monument Historique » et de façon plus spécifique l'intégralité du coteau de Floirac est classé en « site inscrit ».

Lancé en 2015, un projet de gestion intercommunal associant nature, usages et communication est porté par le ParcLAB (« Laboratoire du Parc des Coteaux »). Né de la volonté d'élus et de techniciens de mettre en œuvre un outil pratique et évolutif pour la gestion et les usages du parc, il est intitulé « La sagesse des jardiniers ». Ce projet collaboratif complète la planification urbaine en créant un outil de gestion opérationnel. Intégré dans un travail de thèse sous la forme d'une recherche-action, le projet s'articule autour de cinq axes : expertise collective du patrimoine naturel et paysager et évaluation de la gestion, définition et programmation de mesures de gestion pour la conservation du patrimoine naturel et la valorisation paysagère, évaluation du potentiel « corridor écologique » du parc, labellisation de la gestion, amélioration de la qualité d'usage des services par la co-construction des valeurs et enjeux pour la gestion du parc. Le projet vise à impliquer les jardiniers pour les rendre actifs dans le changement de pratique, comme l'arrêt des produits phytosanitaires.

Benjamin CHAMBELLAND - Chargé de mission Parc des Coteaux
 benjamin.chambelland@surlarivedroite.fr
 05 57 54 33 20

Grand Projet des Villes Rive Droite (GPVRD)
 Résidence Beausite, bâtiment B0
 Rue Marcel Paul
 33150 CENON
 05 56 40 24 24
www.surlarivedroite.fr

Le « Système de Management Environnemental » dans le vignoble

Structure pilote : CIVB et la première Association pour le SME du vin de Bordeaux
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : OAB, MNHN, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
Date de l'action : Depuis 2010



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Système de Management Environnemental (SME) est une démarche environnementale collective au service des performances individuelles et certifiée ISO 14001. Initiée en 2010 par le CIVB, elle rassemble à ce jour plus de 600 entreprises (propriétés vitivinicoles, caves, négociants) et correspond à la réalisation d'un diagnostic environnemental (dont la biodiversité), des échanges et une mise en œuvre de bonnes pratiques, et enfin une mesure et le

suivi de l'évolution d'indicateurs (dont celui de la biodiversité).

Le diagnostic environnemental s'appuie sur le Système d'Information Géographique des Vins de Bordeaux. L'atlas environnemental ainsi produit est une photographie globale de la biodiversité, sous forme d'une cartographie recensant les zones de protection de l'environnement (Natura 2000, ZNIEFF, etc.), les cours d'eau, les paysages, etc. En fonction des résultats du diagnostic, les entreprises construisent leur plan d'actions global et biodiversité. Leurs pratiques sont mesurées et évaluées lors d'une analyse environnementale menée par des animateurs SME accrédités par le CIVB. Les échanges, les retours d'expériences des viticulteurs et les visites de terrain accompagnent la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité et contribuent à leur diffusion. Pour mesurer la biodiversité, un indicateur du SME se fonde sur le suivi des infrastructures agro-écologiques ainsi que sur des espèces protégées observées sur l'exploitation. Il permet de recenser des éléments paysagers (surfaces enherbées, prairies, arbres isolés, mares et plans d'eau, etc.) favorables à l'installation et à la préservation de la biodiversité faunistique et floristique. La comptabilisation est réalisée grâce à un système de points d'équivalence « biodiversité » fourni par le Ministère de l'Agriculture. Cet indicateur est également utilisé pour la reconnaissance en Haute Valeur Environnementale (HVE) du Ministère.

Eva MONDINI - Responsable qualité environnement
 eva.mondini@vins-bordeaux.fr
 05 56 00 22 68 ou 66

Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)
 1, cours du XXX juillet
 33075 BORDEAUX Cedex
 05 56 00 22 66
www.bordeaux.com/fr
www.bordeauxprof.com pour les professionnels



[SOMMAIRE](#)

Préservation

79

Actions ou politiques territoriales permettant de conserver des espèces, des milieux naturels et des fonctionnalités écologiques.



Amélioration de la connaissance des estrans vaseux et sablo-vaseux

Structure pilote : SMIDDEST

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Bordeaux Métropole, Communauté d'agglomération Royan Atlantique, Conseils départementaux, Conservatoires Régionaux des Espaces Naturels, Directions Départementales des Territoires et de la Mer, Conservatoire du Littoral, CPIE du Médoc, Fédérations des chasseurs et de la pêche de Gironde, Forum des Marais Atlantiques, Grand Port Maritime de Bordeaux, Onema, Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Centre Médoc.

Date de l'action : 2014 - 2015

Budget : 60 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Les estrans constituent des milieux-clefs du fonctionnement des écosystèmes estuariens et sont identifiés comme des zones humides particulières à préserver par le SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés ». L'inventaire et la caractérisation de ces milieux constituent la première étape pour leur conservation.

En concertation avec ses différents partenaires et pour le compte de la CLE, le SMIDDEST a lancé en juin 2014, l'inventaire des estrans vaseux et

sablo-vaseux de l'estuaire. A partir de photo-interprétation, de prospections de terrain (transects de relevés phytosociologiques dans les différents habitats), de données bibliographiques, 9500 hectares d'habitats naturels d'estran ont été cartographiés et 25 habitats, mosaïques ou complexes d'habitats, ont été identifiés. Les habitats naturels ont fait l'objet de fiches descriptives illustrées par des photographies et détaillant différents thèmes : physionomie et structure, écologie, intérêt faunistique, cortège floristique, localisation sur l'estran, référence aux relevés correspondant, surface, intérêt patrimonial, utilisation, état de conservation, risques et atteintes, éléments de gestion. La synthèse de cette étude met en évidence des enjeux de gestion des milieux, de conservation de certaines espèces végétales ou habitats naturels, de lutte ou de vigilance par rapport à la présence et à la colonisation par les espèces exotiques envahissantes.

Suite à cette étude qui dresse un premier état des lieux des estrans de l'estuaire, un groupe de travail thématique a été mis en place pour échanger sur les suites à donner à l'étude et créer une dynamique autour de la préservation et de la réhabilitation des estrans de l'estuaire.

Diane-Laure SORREL - Chargée de mission Zones humides et Bassins versants
dl.sorrel@smiddest.fr
07 89 64 23 62

Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST)
12, rue Saint-Simon
33390 BLAYE
05 57 42 28 76
www.smiddest.fr

« L'Aquitaine cultive la biodiversité » : un programme par et pour les agriculteurs

Structure pilote : Bio d'Aquitaine (coordination), actions de terrain portées par AgroBio Périgord, AgroBio 47, AgroBio 33, Civam Bio des Landes, Biharko Lurraren Elkartea (64) et le CETAB (47).

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional d'Aquitaine, Europe, Conseils départementaux, Ministère de l'Agriculture, GRAB, Fondations privées, INRA, ITAB, Réseau Semences Paysannes, etc.

Date de l'action : Depuis 2001

Budget : Environ 220 000 € (réparti entre les 7 structures)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dès 2001, un groupe d'agriculteurs aquitains pressent la nécessité de préserver l'origine, la qualité et la diversité des variétés utilisées en systèmes d'agriculture biologique et durable.

Développé par Bio d'Aquitaine, « L'Aquitaine cultive la biodiversité » est un programme de sélection participative ayant pour objectif de permettre aux agriculteurs de se réapproprier des savoir-faire en autoproduction de semences et en sélection évolutive. Axé dans un premier temps sur le maïs

et le tournesol, le programme est complété en 2007 par le volet des « espèces potagères » destiné aux maraîchers et jardiniers amateurs et par d'autres espèces comme la vigne, les arbres fruitiers, les céréales à paille, les fourragères, le soja, le sarrasin, etc.

Aujourd'hui, plusieurs centaines d'agriculteurs, bio et conventionnels, expérimentent et cultivent les variétés de populations dans leurs fermes et participent à des groupes d'échanges techniques sur la sélection et l'autoproduction des semences. Fort de son succès en Aquitaine, le concept de gestion collective de la biodiversité cultivée a essaimé et est repris par d'autres collectifs d'agriculteurs. Des travaux de recherche participative sont également menés avec des agriculteurs et des structures étrangères pour échanger et mettre en perspective les techniques et savoir-faire acquis.

Elodie GRAS - Coordinatrice régionale du programme « L'Aquitaine cultive la Biodiversité »
biodiversite@agrobioperigord.fr

Bio d'Aquitaine, coordination Agrobio Périgord
20, rue du Vélodrome
24000 PERIGUEUX
05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr
info@bio-aquitaine.com
www.agrobioperigord.fr

Les « chantiers verts » sur les linéaires de transport de gaz

Structure pilote : TIGF

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Bureaux d'études, CEN Aquitaine

Date de l'action : Depuis 2005

Budget : 10 à 15% du budget global des projets (15 à 25 millions € pour les plus importants)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

A partir de 2005, TIGF a mis en place une approche « Chantier vert » pour réduire les nuisances des chantiers au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement et a également défini un ensemble de mesures dans un cahier des charges à destination des entreprises intervenantes sur les chantiers. Dans cette dynamique de limitation de l'impact des travaux sur l'environnement, TIGF s'emploie à mettre en place différentes initiatives.

La sensibilisation des équipes de terrain est faite

au démarrage des travaux par la formation « Passeport biodiversité » qui présente la richesse patrimoniale du site et l'importance de l'application des mesures environnementales, de manière à induire l'adoption de comportements responsables. La réduction de l'impact des travaux passe par la définition, en amont, d'un tracé de moindre impact, la réduction de l'abattage des arbres au minimum, la mise en défens d'arbres remarquables pour la biodiversité ou la conservation des grumes d'arbres morts sur site pour permettre aux insectes saproxylophages de mener à terme leur cycle biologique. L'utilisation de prédateurs (comme les buses Harris) pour éloigner les espèces animales présentes sur les zones de travaux avant le déboisement a également été expérimentée. A proximité des cours d'eau, la coupe des arbres est effectuée à la main (tronçonneuses) et le débardage des troncs peut être fait à l'aide de chevaux de traits. TIGF s'engage à restituer le sol à l'identique lors des remblais et utilise, dans les zones en pente, des techniques d'ensemencement hydraulique projetant un mélange de compost biodégradable et de graines sélectionnées par le CBNSA. L'entreprise engage des écologues pour encadrer ses chantiers et peut mettre en place des mares, gîtes à chiroptères et caches à petite faune pour offrir des habitats de report supplémentaires aux espèces présentes autour de l'emprise.

Laëtitia MAHENC - Chef du service DD et environnement
laetitia.mahenc@tigf.fr
05 59 13 35 42

Thomas AULLO - Ingénieur DD, environnement
thomas.aullo@tigf.fr
05 59 13 34 64

Transport et Infrastructure Gaz France (TIGF)
Espace Volta - 40, avenue de l'Europe - CS 20522
64000 PAU
05 59 13 34 00
www.tigf.fr

La coulée verte du Caudeau : rétablir une continuité écologique et sensibiliser le public

Structure pilote : Ville de Bergerac

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Communauté d'agglomération Bergeracoise, Conseil départemental de la Dordogne, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Fédération de la Dordogne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, associations naturalistes

Date de l'action : 2008-2020



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La ville de Bergerac a souhaité préserver ses cours d'eau et créer des promenades ainsi que des espaces de détente au plus près de la nature, en particulier le long du Caudeau, affluent de la Dordogne qui traverse la ville.

Ainsi, au cours de la révision de son PLU, la collectivité s'est engagée à renforcer la protection de divers espaces naturels et a donc développé sa maîtrise foncière sur les rives du ruisseau le Caudeau en procédant à des acquisitions

amiables, voire en instaurant des servitudes de passage, et a inscrit plusieurs emplacements réservés tout au long du parcours pour préempter sur à acquérir. La révision du PLU a aussi permis de renforcer la protection de ces espaces avec la création de Zones naturelles et d'Espaces Boisés Classés autour du cours d'eau.

La coulée verte du Caudeau répond à un double objectif grâce à la connexion d'espaces verts le long du ruisseau : créer une continuité écologique favorisant le développement et la circulation des espèces entre le parc de Pombonne et la Dordogne, valoriser le ruisseau auprès des habitants et des touristes en développant une promenade associant renaturation du cours d'eau et sensibilisation au patrimoine naturel local. La ville a ainsi aménagé un sentier de promenade le long du Caudeau et procédé à des opérations de requalification du cours d'eau (restauration de berges, aménagements piscicoles, etc). Un parcours de pêche à la mouche y a été réalisé et des interventions naturalistes ponctuelles permettent d'évaluer la présence de nouvelles espèces, comme la Cistude d'Europe.

Patrick CLAVELIER - Responsable du service
« Espaces Paysagers »
pclavelier@mairie-bergerac.fr
05 53 74 66 42

Mairie de Bergerac
Hôtel de ville
19, rue Neuve d'Argenson
24100 BERGERAC
05 53 74 66 66
www.bergerac.fr

Développement d'une méthode de Trame Verte et Bleue par un territoire Parc

Structure pilote : PNR des Landes de Gascogne

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : LPO Aquitaine, communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Date de l'action : 2013-2016 (action toujours en cours)

Budget : Environ 2500 € par commune pour les premiers guides communaux

<http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/Le-parc-en-actions/Patrimoine-naturel/Continuites-ecologiques>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La Charte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne prévoit de « Définir, préserver et remettre en bon état les continuités écologiques au sein de la Trame Verte et Bleue ». Dans ce cadre, le parc et la LPO Aquitaine ont souhaité développer une méthode simple, innovante et pragmatique pour identifier la Trame Verte et Bleue adaptée au territoire du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

Cette démarche vise à prendre en compte l'intégralité des zones naturelles à enjeux existantes

à la fois comme habitats permettant aux espèces d'effectuer tout ou partie de leur cycle biologique et aussi comme zones de dispersion et d'échanges, ces espaces pouvant être perturbés par l'urbanisation (constructions, dérangements liés à la pollution lumineuse, sonore ou chimique, présence de prédateurs domestiqués).

L'objectif de ce travail est d'accompagner les collectivités locales dans la prise en compte des continuités écologiques, notamment au sein de leurs documents d'urbanisme. En ce sens, un travail participatif de sensibilisation a permis de présenter le réseau écologique ainsi constitué aux élus par l'intermédiaire de réunions en salles et de sorties sur le terrain. Différents outils ont été mis à disposition des acteurs et des communes comme des « guides pratiques à l'usage des collectivités pour la mise en place de la TVB à l'échelle locale ». Aujourd'hui, 11 communes ont bénéficié de cet accompagnement et l'enjeu est de pouvoir étendre l'utilisation de cette démarche sur l'ensemble du territoire du parc.

Nolwenn RAZER - Chargée de mission Trame Verte et Bleue et Atlas Communal de la Biodiversité
n.razer@parc-landes-de-gascogne.fr

Nathalie VILLARREAL - Chargée de mission Patrimoine naturel
n.villarreal@parc-landes-de-gascogne.fr

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

33, route de Bayonne
3830 BELIN-BELIET
05 57 71 99 99
www.parc-landes-de-gascogne.fr

« Faune Aquitaine » : un portail collaboratif naturaliste

Structure pilote : LPO Aquitaine

Partenaires (techniques) : Conseils départementaux, DREAL Aquitaine, OAFS, Ville de Bordeaux, Parcs naturels régionaux, URCP, Groupe Chiroptères Aquitaine, contributeurs bénévoles, etc.

Date de l'action : Depuis 2008

Budget : 20 000 € par an

<http://faune-aquitaine.org>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Mis en ligne en 2008, l'outil « Faune Aquitaine » est une base de données naturalistes collaborative sur la faune (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, papillons, libellules et demoiselles, criquets et sauterelles, abeilles et bourdons, etc.). Outil libre et gratuit, il se donne comme objectifs la collecte, l'organisation et la restitution synthétique des données d'observation de la faune dans la région Aquitaine.

Sur simple inscription, le dispositif propose un accès libre à toutes les données traitées et à des restitutions de synthèse correspondant à des notes, des articles de référence (atlas, listes rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), des publications. Validées par des experts locaux et un réseau de bénévoles, les données répondent aux questions de base « Quoi ? », « Où ? », « Quand ? » et « Qui ? » et sont parfaites par des informations complémentaires (photos, sons, âges, sexe, etc.). Les données participent également à la constitution de cartes, contribuent aux programmes d'Atlas nationaux (comme l'Atlas National des Oiseaux Nicheurs de France) et servent également dans le cadre de projets de recherches. L'outil supporte des données opportunistes comme des données collectées dans le cadre de protocoles.

Cette base régionale s'inscrit dans un réseau national (Visionature) et européen, et se trouve également être le support technique de différents dispositifs de science participative, comme ceux initiés par le MNHN (Suivi Temporel des Oiseaux Communs ou STOC, Oiseaux des Jardins).

Laurent COUZI - Directeur
laurent.couzi@lpo.fr

LPO Aquitaine
433, chemin de Leysotte
33140 VILLENAVE D'ORNON
05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr
<http://lpoaquitaine.org/>

« La faune exotique en Aquitaine » : un portail pour recenser et sensibiliser

Structure pilote : OAFS

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional et DREAL Nouvelle-Aquitaine, Fondation LISEA Biodiversité, UMR BioGeCo, associations naturalistes, fédérations des chasseurs, fédérations de pêche, ONCFS, PNR Périgord-Limousin.

Date de l'action : Depuis 2014

Budget : 40 000 €

<http://faune-exotique.oafs.fr>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Du fait de l'accroissement des échanges internationaux, les espèces sont de plus en plus nombreuses à être déplacées au-delà de leur aire de répartition d'origine; ces espèces sont dites exotiques. Dans leur nouvel environnement, certaines peuvent se développer, s'installer et affecter la biodiversité et les services écosystémiques associés; elles sont alors considérées comme des espèces exotiques envahissantes. En 2014, l'OAFS a initié un état des lieux pour

recenser la faune exotique présente en ex-région Aquitaine et étudier l'ampleur du phénomène sur ce territoire. En associant les connaissances et l'expertise des membres de son réseau, un premier travail de synthèse et de collecte d'informations a été mené afin de partager ces connaissances, prévenir l'installation de nouveaux individus et orienter les stratégies locales de gestion.

En cohérence avec les stratégies nationales (comme la loi Grenelle, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité) et les démarches régionales (comme les ORGFH), l'inventaire s'est focalisé sur les vertébrés exotiques continentaux et quelques espèces cibles d'invertébrés (insectes, malacostracés), introduits volontairement ou non par l'Homme. La première phase du projet a permis de recenser plus de 70 espèces animales exotiques en région dont 12 jugées préoccupantes à l'échelle européenne.

Marie BARNEIX - Chef de projet
barneix@oafs.fr
05 40 00 88 95

Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)
Université Bordeaux - UMR BioGeCo
Bâtiment B2 - Allée Geoffroy Saint-Hilaire - CS50023
33615 PESSAC
www.oafs.fr

« Maison de la semence paysanne » : valoriser et protéger les semences

Structure pilote : Bio d'Aquitaine (coordination), actions de terrain portées par AgroBio Périgord, AgroBio 47 et le CETAB (47)

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional d'Aquitaine, Europe, Conseils départementaux, Ministère de l'Agriculture, GRAB, Fondations privées, INRA, ITAB, Réseau Semences Paysannes, etc.

Date de l'action : Depuis 2006

Budget : Environ 65 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Apporter un outil d'organisation collective pour les paysans et les jardiniers est l'idée que les responsables du programme « l'Aquitaine cultive la biodiversité » ont souhaité lancer en région. En s'inspirant de dispositifs brésiliens, des représentants de Bio d'Aquitaine se sont approprié la démarche de gestion dynamique de la biodiversité cultivée spécifique aux « Maisons de la semence », lieux de « conservation et de sélection évolutive collective en plein champs de variétés paysannes ».

Appartenant au réseau de Bio d'Aquitaine, AgroBio Périgord a mis en place la première « Maison des Semences Paysannes » en Aquitaine en 2006, dans le Périgord. Entre échanges de semences et de savoir-faire, elle compte plus de 130 agriculteurs et jardiniers sur le département et recense plus d'une centaine de variétés de maïs, une dizaine de variétés de tournesol et de nombreuses variétés potagères adaptées aux conditions de l'agriculture biologique. Les agriculteurs impliqués dans cette démarche peuvent s'appuyer sur un réseau important couvrant le grand ouest de la France et participent ainsi à des collectifs locaux d'échanges de connaissances et de partage sur les techniques de culture, sélection, et stockage de semences traditionnelles ou issues de sélection participative.

Le CETAB et AgroBio 47 ont mis en place un système équivalent de « Maison de la semence paysanne » pour des espèces de blés et des espèces potagères. En France, d'autres programmes similaires de « conservation dynamique et de gestion collective » de la biodiversité agricole permettent une démultiplication du travail expérimental sur les semences de population.

Elodie GRAS - Coordinatrice régionale du programme
« l'Aquitaine cultive la Biodiversité »
biodiversite@agrobioperigord.fr

Bio d'Aquitaine, coordination AgroBio Périgord
20, rue du Vélodrome
24000 PERIGUEUX
05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr
info@bio-aquitaine.com
www.bio-aquitaine.com

L'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique : un outil de connaissance de la biodiversité végétale

Structure pilote : CBNSA en partenariat avec d'autres CBN (Massif central, Pyrénées et Midi-Pyrénées)
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : DREAL et Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseils départementaux, collectivités territoriales (EPCI, agglomération, communes), Sociétés botaniques, associations naturalistes, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, différents CEN, Jardins botaniques, Universités, organismes de recherche, MNHN, IGN, établissements publics, bureaux d'études, etc.
Date de l'action : Depuis 2015

www.ofsa.fr



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Développé par le CBNSA, l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique (OFSA) est un dispositif public et collaboratif dédié à la connaissance de l'état et de l'évolution de la biodiversité végétale et fongique de la Nouvelle-Aquitaine. Il constitue dans ce domaine le support de l'Inventaire du patrimoine naturel et vise ainsi à rassembler, gérer, valider et diffuser les informations sur la biodiversité végétale et fongique (flores et cartographies d'habitats naturels) produites par un réseau diversifié

d'acteurs naturalistes partenaires des CBN. Ses finalités sont donc de disposer du socle fondamental de connaissances permettant d'orienter les actions de préservation du patrimoine naturel, de nourrir les politiques de protection de la nature (ZNIEFF, Natura 2000, ENS, TVB, etc.) et de favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.

Par son système d'information, l'observatoire est relié à plusieurs démarches publiques impliquées dans le partage et l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et alimente l'INPN. Intégrant l'ensemble des spécifications techniques du SINP, il assure un rôle de plateforme thématique « flore et habitats naturels » pour la gestion et la diffusion des données publiques sur la Nouvelle-Aquitaine.

Grégory CAZE - Directeur scientifique
 g.caze@cbnsa.fr
 07 63 32 08 83

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)
 Domaine de Certes
 47, avenue de Certes
 33980 AUDENGE
 05 57 76 18 07
www.cbnsa.fr

Préservation et valorisation du patrimoine arboré communal

Structure pilote : Ville de Pessac
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Bordeaux Métropole
Date de l'action : Depuis 2006
Budget : 5000 € par an



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La ville de Pessac a vu progressivement régresser son couvert forestier face à l'avancée de l'urbanisation. Pour conforter l'identité de la ville et pour améliorer le cadre de vie des habitants, la commune a élaboré en 2006 une charte paysagère qui propose aux acteurs de l'aménagement, publics et privés, des fiches de recommandations pour les guider dans leurs choix de composition.

Conjointement et dans le cadre de l'établissement du PLU, la ville a souhaité renforcer la place de l'arbre dans la ville et ainsi protéger un certain nombre d'arbres remarquables, situés en domaine privé au titre des Espaces Boisés à Conserver (EBC). Potentiellement menacés d'être abattus à l'occasion du développement urbain, ils ont fait l'objet de repérages visuels par les services municipaux selon quatre critères fondant leur intérêt public : visibilité à partir de l'espace public, essence peu courante

et/ou de dimension exceptionnelle, aucun élagage important du sujet, port naturel conservé. Les propriétaires sont préalablement sollicités par courrier pour s'assurer de leur accord sur le classement, puis une convention de participation communale aux soins arboricoles (aménagement de sol, élagage modéré de formation, étude phytosanitaire) leur est soumise pour signature conjointe. Les interventions éventuelles sont validées préalablement par un technicien de la ville et font l'objet d'un contrôle avant versement de la participation.

En 2016, plus de 100 sujets d'essences variées ont fait l'objet de cette protection.

Marjorie CARVEL - Technicienne
 05 57 29 90 50
 mcarvel@bordeaux-metropole.fr

Sylvie BRAU - Administratrice
 05 57 29 90 53
 sbrau@bordeaux-metropole.fr

Mairie de Pessac
 Place de la 5ème République
 33604 PESSAC Cedex
 05 57 93 63 63
 courrier@mairie-pessac.fr
www.pessac.fr

Protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels

Structure pilote : Bordeaux Métropole (compétence du Conseil départemental de la Gironde déléguée à la Métropole sur le volet animation)

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil départemental de la Gironde, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Etat, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, communes, exploitants agricoles, propriétaires, associations, RNN des Marais de Bruges, chambre d'agriculture de la Gironde, gestionnaires, etc.

Date de l'action : 2015-2025

Budget : environ 2,5 millions € (2016 - 2021), hors poste d'animation.



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Créé en 2012 par le Département de la Gironde, le PEANP (Périmètre de protection et de préemption des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains) des Jalles se répartit sur 785 hectares et six communes au nord-ouest de Bordeaux, en comprenant une vallée maraîchère parcourue par les jalles et un site de captage d'eau potable. Intégré en majeure partie dans le site Natura 2000 des Jalles, il a été mis en place pour protéger et revitaliser les espaces agricoles et naturels en déprise et sous pression urbaine.

Animé depuis 2014 par Bordeaux Métropole, cet outil comprend la mise en place d'un programme d'actions multipartenarier et pluriannuel, co-construit lors de plusieurs ateliers de concertation en 2014/2015 et validé par le Département en 2015. Sur 10 ans, le programme d'actions se décline en une trentaine d'actions qui s'inscrivent dans trois grands objectifs : redynamiser l'agriculture locale respectueuse de l'environnement, protéger et restaurer les richesses naturelles de manière transversale, créer des lieux de dialogue et faire connaître le site aux habitants.

Des actions déjà engagées sont multiples et diversifiées : mise en place d'un réseau d'eau potable pour les exploitations agricoles pour le lavage de légumes voués à la vente (étude préopérationnelle pour un début de travaux prévu en 2017), coordination pour la lutte contre des espèces classées nuisibles via des actions de piégeage avec l'ADPAG, mise en place d'une étude avec l'association Cistude Nature pour concilier biodiversité et pratiques agricoles via le suivi et la préservation d'espèces indicatrices de zones humides et aquatiques, organisation de demi-journées de rencontres thématiques, etc.

Ronja MATTMANN - Animatrice du PEANP
rmattmann@bordeaux-metropole.fr
05 56 99 86 73

Bordeaux Métropole
Esplanade du Général de Gaulle
33076 BORDEAUX Cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

« Redvert » : un projet pour préserver des corridors écologiques transfrontaliers

Structure pilote : Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : programme européen, POCTEFA, GECT Euro-région Aquitaine-Euskadi, bureaux d'études EKOLUR-ETEN / CPIE Littoral Basque, Galemys / Agences de communication Haritz et Strogoff, membres de l'Agence transfrontalière de l'Eurocité Basque

Date de l'action : 2012-2015

Budget : 304 280 €

www.redvert.net



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Territoire transfrontalier urbain et littoral, l'Eurocité Basque se situe en plein cœur du Pays Basque et de l'Euro-région Aquitaine-Euskadi. Pour valoriser au mieux son patrimoine naturel et améliorer la cohérence écologique de son territoire, l'Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque a impulsé et animé le projet de trame verte et bleue transfrontalière Redvert. Ainsi, à partir de 2012, l'Agence transfrontalière, avec l'aide de l'Europe et du GECT Aquitaine-Euskadi, mène à bien ce

projet qui vise la protection du patrimoine commun de ce territoire.

Le projet Redvert s'appuie sur trois axes principaux : une meilleure connaissance du fonctionnement écologique du territoire transfrontalier, la définition d'une stratégie et d'actions pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement, une prise de conscience de l'appartenance à un territoire particulier.

La réalisation d'une étude cartographique sur les corridors écologiques, l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions, l'animation et la diffusion de l'étude au cours de différents événements ont été les principales phases de travail du projet. Des supports pédagogiques (fiches, posters, film) ont accompagné les phases de sensibilisation et de communication sur le projet. Des programmes d'échanges scolaires transfrontaliers, animés par des acteurs du territoire spécialisés dans l'éducation à l'environnement (CPIE Littoral Basque et Galemys), ont permis à des collégiens de faire des propositions en faveur de la protection de la biodiversité et de les présenter sur différents temps d'échanges et de communication sur le projet.

Pauline MERET - Chargée de mission Europe et coopération transfrontalière
05 59 44 72 65
p.meret@agglo-cotebasque.fr

Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque
15, avenue Foch
64100 BAYONNE
05 59 44 72 65
contact@eurocote.org



SOMMAIRE

Sensibilisation, information

93

Supports ou dispositifs permettant d'interpeler sur un sujet donné et d'apporter les éléments nécessaires pour mieux appréhender les notions et les enjeux qui en découlent.



L'accompagnant des ABC d'un territoire Parc

Structure pilote : Parc national des Pyrénées

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CBNPMP, Conservatoires d'espaces naturels (Aquitaine, Midi-Pyrénées), Association des amis du parc national, Nature Midi-Pyrénées, Centre d'Écologie Fonctionnelle et Evolutive, Fonds de dotation pour la biodiversité

Date de l'action : Depuis 2012

Budget : environ 30 000 € par an (en fonction des ambitions de la commune)

<http://fr.calameo.com/read/004382105df5f910a66ec>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Parc national des Pyrénées est porteur d'un projet de territoire appelé Charte, rédigé suite à une phase de concertation associant tous les acteurs du territoire. Pour plus de proximité et d'échanges sur la prise en compte de la biodiversité et pour améliorer les connaissances sur cette thématique, le parc a lancé un programme « Atlas de la Biodiversité des Communes » en 2011. Son objectif est d'instaurer un dialogue entre les acteurs locaux et de partager les enjeux concernant la biodiversité (espaces sauvages, jardins, bourgs, etc.) entre les acteurs du territoire et notamment les communes.

Le programme vise ainsi à : constituer une aide à la décision pour l'aménagement des territoires en passant d'une logique de compensation et réparation à une logique de prévention, faire de la biodiversité un atout et un levier pour le territoire, créer ou renforcer le lien entre les habitants, les naturalistes et les gestionnaires. Un inventaire de la biodiversité communale (faune, flore, écosystèmes) est d'abord réalisé par les agents du parc, des partenaires régionaux et des citoyens. La connaissance acquise est valorisée par la rédaction d'un livret, accompagné par la réalisation d'infrastructures et/ou d'outils (sentiers pédagogiques, animations spécifiques, etc.). Produit pour chaque commune et mis à disposition de tous, le livret présente le territoire étudié, la biodiversité qui le compose (paysages, milieux et espèces) et une synthèse des enjeux et initiatives possibles pour tenir compte ou valoriser cette biodiversité.

NB : le Parc naturel régional des Landes de Gascogne accompagne également les communes de son territoire dans la réalisation d'ABC (22 communes sur la partie girondine) pour réaliser un état des lieux écologique de chaque commune, informer et sensibiliser les acteurs du Parc à sa biodiversité en leur donnant un outil d'aide à la décision pour l'aménagement durable de leur territoire.

Olivier JUPILLE - Chargé de mission flore et écosystèmes
05 62 54 16 40
pnp.jupille@espaces-naturels.fr

Parc national des Pyrénées
2, rue du IV septembre
65000 TARBES
05 62 54 16 40
www.parc-pyrenees.com

Alternapiculture et apidagogie : s'impliquer dans la protection des abeilles et de leur service

Structure pilote : Biz Biz & Co

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Centre d'animation des Aubiers, Wereldhave, Auchan Mériadeck, Conseil départemental de la Gironde, Ville de Bordeaux, Fondation Nature et Découvertes, Fondation de France, UFCV Aquitaine, Les Jardins d'aujourd'hui, Bordeaux Métropole Aménagement (BMA)

Date de l'action : Depuis 2009

Budget : entre 15 000 et 45 000 € (selon le nombre de ruchers et de ruches par ruchers)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Des études montrent que les populations des abeilles pâtissent d'une forte diminution de leurs effectifs et les facteurs sont aussi bien externes à l'apiculture (usages de pesticides, modes de productions agricoles, etc.) que propres à la profession (sélection et introduction de souches de production, appauvrissement génétique, etc.). Pour mettre à la portée de tous la connaissance des abeilles et la pratique apicole, et ainsi mieux protéger les espèces autochtones, l'association

Biz Biz & Co s'investit dans des actions de sensibilisation en mettant notamment en place des projets d'Apidagogie et d'Alternapiculture.

Ces programmes se matérialisent par l'installation de ruchers partagés à visée pédagogique « multivectionnelle ». Une partie des ruchers est utilisée comme outil pédagogique par l'association pour sensibiliser et former tous les publics. Ils servent également de ruchers partagés pour les habitants de communes qui bénéficient ainsi d'une conduite pédagogique. Les ruchers permettent aussi de s'inscrire dans une démarche de parrainage actif de colonies.

La phase expérimentale « Essaimage de ruches sur la Cub », menée entre 2009 et 2013, a permis d'actualiser et de vérifier l'efficacité du concept d'Apidagogie, ainsi que son intérêt sociétal, général et environnemental. Six ruchers pédagogiques ont été installés dans la région bordelaise (Fargues Saint-Hilaire, Bouliac/Floirac, quatre quartiers de Bordeaux) et un rucher de pollinisation existe au sein du Jardin Botanique de Bordeaux. Une cinquantaine de groupes d'enfants (scolaires, centres d'animation, etc.) ont bénéficié des prestations apidagogiques

Frédéric DIEZ - Coordinateur
bizbiz.co@live.fr
09 54 95 9 44

Biz Biz & Co
33, rue Giacomo Mattéotti
33100 BORDEAUX
06 51 28 83 41
coordinateur@bizbizeco.org
www.bizbizeco.org

« Les apéros du bestiaire pyrénéen » : des soirées conviviales de sensibilisation

Structure pilote : Réseau Education Pyrénées Vivantes (hébergé et animé par la LPO France)
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Membres du Réseau Education Pyrénées Vivantes, communes, comités des fêtes, etc.
Date de l'action : Depuis 2007
Budget : 1100 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Réseau Éducation Pyrénées Vivantes, réseau transfrontalier de 60 structures d'éducation à l'environnement du massif pyrénéen, a imaginé un évènementiel consistant en l'organisation de soirées conviviales à destination des élus et des habitants. Les communes rurales de montagne en sont bénéficiaires. Conçus avec les acteurs de la commune (élus, acteurs socio-culturels), « Les apéros du bestiaire pyrénéen » visent à sensibiliser le grand public sur les espèces remarquables du patrimoine naturel de la commune (Gypaète barbu, Desman des Pyrénées, Aster des Pyrénées, etc.). L'accent est mis sur une communication originale en amont des soirées. Appuyée par les médias locaux, l'annonce de la soirée s'effectue de différentes manières : défi déguisé sur le marché hebdomadaire, crieur public sur la place du village, clip vidéo avant la séance de cinéma, etc. et chaque habitant reçoit un carton d'invitation personnalisé dans sa boîte aux lettres. « L'apéro » débute dans une ambiance visuelle et sonore particulière du bestiaire (murs d'images défilant en boucle, ateliers de jeux pour les enfants, expositions, etc.) et de courts intermèdes présentent le bestiaire pyrénéen. Les temps d'animation originaux (Théâtre forum, Loto nature, Contes, Jeu d'enquête avec de vrais faux acteurs, Déambulation animée dans les rues du village, etc.) permettent d'échanger et de resserrer les liens sur des sujets parfois sensibles, créant ainsi les conditions d'un dialogue plus serein sur des actions de conservation des milieux et de la grande faune pyrénéenne. Les producteurs locaux de la commune ou de la vallée sont mis en valeur, les élus et les acteurs socio-culturels du territoire sont impliqués pour co-construire avec l'organisateur ces soirées originales et conviviales.

Gwénaëlle PLET - Communication, éducation
 gwenaëlle.plet@lpo.fr
 05 62 97 27 02

LPO - Réseau Education Pyrénées Vivantes
 1, avenue de Belgique
 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
 contact@repv.org
www.repv.org

Biodiversité participative : les habitants repensent leur village

Structure pilote : Commune de Haux
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CAUE de la Gironde, Conseil départemental de la Gironde, Association HSEN, riverains
Date de l'action : Depuis 2016
Budget : 10 500 € (achat de matériel, plantations et communication, en 2016)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Depuis 2015, la commune rurale de Haux, située dans l'Entre-deux-Mers, est engagée dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires avec l'élaboration de plans de désherbage, de gestion différenciée et de fauchage. L'objectif est de privilégier la proximité, la solidarité et le vivre ensemble en impliquant les habitants dans une démarche collective vers un village « zéro phyto ». Pour ce faire, la collectivité a lancé un projet de « biodiversité participative » avec :

- La réalisation d'un état des lieux de la commune (bâts, fonciers, aménagements, etc.),
- La mise en œuvre d'ateliers de réflexion et de partage sur : l'implication citoyenne, l'habitat, les aménagements du village (ex : opération « Dessine-moi ta place »), la gestion différenciée et la biodiversité,
- Le montage de chantiers participatifs de plantations « Jardinier citoyen » pour végétaliser trottoirs empierrés et murs de soutènement autour de l'église, et ainsi créer une zone témoin,
- La réalisation de balades sur la biodiversité des trottoirs qui ont permis aux habitants d'échanger et de confronter leurs points de vue avec celui d'un expert (gestion des trottoirs et des espaces publics, biodiversité présente sur les trottoirs),
- La réalisation d'une convention « Ma rue en fleurs » avec les riverains pour favoriser la végétalisation des délaissés, des façades sur rues et pieds de mur, et permettre l'embellissement de la commune.

L'ensemble de ces initiatives a permis à la commune d'être primée en 2016 par le Département, dans le cadre des Trophée Agenda 21, en recevant le Prix Coup de Cœur du Jury dans la catégorie « Collectivités ».

Isabelle PETIT - 4^{ème} Adjoint, Communication et culture, Ecologie
 i.petit.mairie@haux33.fr
 06 14 48 43 36

Mairie de Haux
 1, route Départementale 239
 Le grand chemin
 33550 HAUX
 05 56 23 05 22
www.mairie.haux33.fr

« Un Carré pour la Biodiversité » : observer la biodiversité chez soi !

Structure pilote : CPIE du Périgord-Limousin

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : DREAL et Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les CPIE de la région Aquitaine, Europe, Fondation Nicolas Hulot, EDF, SFE, Noé conservation, Conseil départemental de la Dordogne, France Bleue Périgord

Date de l'action : Depuis 2014

Budget : Environ 10 000 € par an

<https://uncarrepourlabiodiversite.jimdo.com>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

De nombreuses espèces végétales et animales nous entourent au quotidien et constituent la biodiversité ordinaire. L'opération de sciences participatives « Un Carré pour la Biodiversité » vise à :

- sensibiliser les publics à la notion de biodiversité, au fonctionnement des écosystèmes et aux enjeux de préservation par des pratiques de gestion alternative,
- inviter les publics à observer une nature dite « ordinaire » en participant aux programmes de sciences participatives.

En s'engageant à réserver un espace enherbé (1 m² au minimum) pour que la faune et la flore puissent librement s'exprimer, tout acteur (collectivités, particuliers, établissements scolaires) ayant en charge la gestion d'un espace de nature (jardin, espace vert, etc.) peut, de façon très concrète, prendre part à la préservation de la nature. Aucune intervention (tonte, apport d'engrais ou de pesticides, arrosage) n'est à prévoir durant toute la saison de végétation. Les participants sont invités à observer les espèces qui s'y développent et y transitent, en s'appuyant notamment sur les outils mis à disposition par l'association (posters, fiches descriptives), et ainsi contribuer aux inventaires et suivis naturalistes pour faire avancer la connaissance scientifique. Cette démarche est également l'occasion de prendre conscience de l'impact des pratiques de gestion sur un milieu (utilisation de désherbants, engrais et pesticides, tonte, arrosage, etc.) pour à terme se tourner vers des pratiques alternatives. L'engagement peut être valorisé par la mise en place d'un panneau aux abords du carré.

L'opération « Un Carré pour la Biodiversité » est marquée Observatoire Local de la Biodiversité®. Aujourd'hui opération nationale, l'action possède un groupe Facebook dédié à valoriser tous ceux qui se sont engagés dans cette démarche : <https://www.facebook.com/groups/uncarrepourlabiodiversite/>

Matthieu LE ROUX - Animateur et chargé de projets environnementaux
matthieu.leroux@cpie-perigordlimousin.org
05 53 56 23 66

CPIE du Périgord-Limousin
Le Château
24360 VARAIGNES
05 53 56 23 66
contact@uncarrepourlabiodiversite.fr
www.cpie-perigordlimousin.org

Dispositif « ACE » : intégrer les continuités écologiques dans la planification territoriale

Structure pilote : URCAUE Aquitaine

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional et DREAL de Nouvelle-Aquitaine, CEN Aquitaine, Cistude Nature, CBNSA, Irstea, LPO Aquitaine

Date de l'action : Depuis 2013

Budget : 180 000 € (pour 2014-2015)

www.ace-aquitaine.fr



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Lors de la concertation organisée entre la Région et la DREAL Aquitaine pendant l'élaboration du SRCE, les collectivités locales ont fait état de difficultés à élaborer les trames vertes et bleues locales dans les documents d'urbanisme. Dès 2013, l'URCAUE Aquitaine a créé l'« Assistance Continuités Ecologiques » (ACE) à destination des structures porteuses de SCoT et PLUi.

Fondée sur l'expertise d'une cellule naturaliste et d'une cellule de recherche appliquée, l'ACE a pour

objectif de partager des données écologiques et cartographiques en élaborant des outils à destination des collectivités qui révisent leurs documents d'urbanisme. Le travail consiste alors en :

- La production d'une note de synthèse visant à identifier et caractériser les principaux enjeux du territoire en matière de continuités écologiques. Elle est transmise au maître d'ouvrage en amont de l'élaboration du cahier des charges pour le document d'urbanisme et doit permettre une meilleure appréhension du sujet par les élus et techniciens.
- Un accompagnement pour intégrer les choix et les priorités des élus dans le document d'urbanisme et les traduire dans le document d'Objectifs et d'Orientations.

Des outils de sensibilisation ont été créés : un site internet dédié au dispositif et des spots vidéo qui présentent l'ACE et expliquent la notion de continuité écologique.

L'ACE est délivrée à titre gratuit aux structures qui en font la demande auprès du CAUE dont elles dépendent. Une première phase expérimentale a été menée en 2014 et 2015, conduisant à l'assistance de neuf porteurs de projet de SCoT et PLUi (quatre SCoT, cinq PLUi). En 2016, huit autres porteurs de projet territorial ont sollicité le dispositif.

Céline MASSA - Animatrice
05 56 12 27 68
urcaue.aquitaine@wanadoo.fr

URCAUE Aquitaine
140, avenue de la Marne
33700 MERIGNAC
05 56 12 27 68
urcaue.aquitaine@wanadoo.fr
www.urcaue-aquitaine.com

« Ecosysgame » : un support ludique pour sensibiliser à la biodiversité

Structure pilote : Cap Sciences

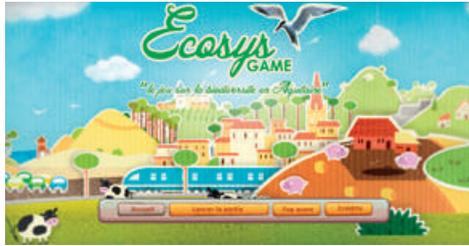
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil régional d'Aquitaine, Fondation LISEA

Biodiversité, écologues

Date de l'action : 2015

Budget : 100 000 €

ecosysgame.fr/index.html



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Préserver la biodiversité, c'est préserver ce qui nous entoure et ce qui nous rend de nombreux services : nourriture, santé, sources d'énergie, etc. La sensibilisation de tous, y compris des plus jeunes, sur ce bien commun est un enjeu majeur !

Cap Sciences a donc conçu « Ecosysgame », un serious game (jeu intelligent) permettant

aux collégiens, lycéens et tout citoyen intéressé par la problématique, de se sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et à la nécessité de développer le territoire dans le respect de tous les milieux.

Grâce à différentes missions (que faire ?, qui suis-je ?, où suis-je ?, qui mange qui ?), les joueurs évoluent dans les milieux emblématiques de l'ex-région Aquitaine (urbain, océanique, agricole, forestier, montagnard et eaux continentales), ce qui leur permet de découvrir la richesse du territoire. Le jeu est accompagné de plus de 200 fiches pédagogiques classées en quatre catégories : espèces, milieu, gestion humaine, processus naturel. Chaque mission se veut proche de la réalité et les choix du joueur influent sur l'état de la biodiversité, l'état économique et l'état social du milieu qu'il a choisi. Tout en identifiant les acteurs et enjeux environnementaux du territoire, les joueurs sont amenés à mieux comprendre l'impact des activités humaines sur les écosystèmes et à proposer des solutions réalistes pour minimiser cet impact.

Ce serious game est accessible gratuitement.

Vincent JOUANNEAU - Responsable Gamification et Scénarisation
 v.jouanneau@cap-sciences.net
 07 82 13 57 94

Cap Sciences
 Hangar 20, Quai de Bacalan
 33300 BORDEAUX
 05 56 01 07 07
 contact@cap-sciences.net
www.cap-sciences.net

« Guide de la flore apicole et des miels des Landes de Gascogne »

Structure pilote : ADAAQ

Partenaires : Conseil régional d'Aquitaine, Conseils départementaux, Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine, Europe

Date de l'action : Edition 2014 - Actualisation 2015

Budget : 10 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Bien connaître son territoire, les ressources qu'il offre aux abeilles et comprendre le fonctionnement des milieux naturels est un atout pour assurer une bonne gestion des colonies et de leur production.

Elaboré avec l'appui d'experts locaux et à l'aide de la littérature scientifique, le « Guide de la flore apicole et des miels des Landes de Gascogne », illustré et didactique, apporte aux apiculteurs un outil pour mieux identifier la flore mellifère

caractéristique de ce territoire. Il permet également de connaître le potentiel nectarifère et pollinifère des espèces végétales de la région et de découvrir ou parfaire ses connaissances sur les miels qui en sont issus.

Le guide se présente sous la forme d'un recueil de :

- 18 fiches techniques réparties en 3 catégories : informations générales sur le territoire (Landes de Gascogne et son apiculture, notions de botanique, etc.), la flore apicole principale et les miels monofloraux, la flore apicole complémentaire et les miels polyfloraux,
- fiches d'observation permettant aux apiculteurs de suivre les périodes de floraison par espèces et par emplacements mais aussi de noter leurs remarques et impressions.

En s'inscrivant au plus près de la réalité du territoire, ce guide n'est pas exhaustif et les informations référencées ne sont pas figées. De nouvelles fiches alimentent régulièrement le guide, grâce notamment aux propositions faites par les apiculteurs. Un « Guide de la flore et des miels des Pyrénées-Atlantiques » est en cours d'élaboration.

Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine (ADAAQ)
 Maison de l'Agriculture - Cité Galliane
 55, avenue Cronstadt - BP 279
 40005 MONT-DE-MARSAN Cedex
 05 58 85 45 48
 adaaq@adaaq.adafrance.org
<http://adaaq.adafrance.org/>

Miren PEDEHONTAA-HIAA - Animatrice pour la filière apicole
 miren.pedehontaa@adaaq.adafrance.org

Un guide pour allier activités touristiques et biodiversité

Structure pilote : François Tourisme Consultants

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Ministères en charge du tourisme et de l'environnement, Huttopia, Réseau des Grands Sites de France, Conseil national des villes et villages fleuris, UICN, Atout France, Etat, Communauté veille info tourisme

Date de l'action : Août 2011

www.francoistourismeconsultants.com/publications



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans le cadre de « l'Année internationale de la biodiversité » en 2010, le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, en charge du tourisme, a décidé de rédiger un ouvrage sur la thématique du tourisme et des opportunités que la biodiversité peut présenter pour ce domaine. Le cabinet François-Tourisme-Consultants, spécialisé en conseils, études, formations et accompagnements pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, a été sélectionné et a formé un

groupe de travail réunissant plusieurs experts pour réaliser ce travail.

L'objectif du guide pratique « Biodiversité & Tourisme : des opportunités pour les entreprises et les territoires ? » est de renforcer la compétitivité du secteur touristique par une meilleure prise en compte de la biodiversité. Le manuel propose trois chapitres complémentaires :

- « Connaître » rappelant les liens étroits entre tourisme et biodiversité et l'intérêt de s'investir dans ce nouveau champ d'actions,
- « Se situer » où un questionnaire permet à chacun d'évaluer sa position face à la biodiversité,
- « Agir » sous forme de fiches concrètes présentant notamment des stratégies, des partenariats et des expérimentations qui permettent de contribuer à la préservation de la biodiversité.

Destiné à l'ensemble des acteurs du tourisme, cet outil vise en particulier les dirigeants et les principaux responsables au sein de chaque structure, mais tous les collaborateurs peuvent s'impliquer en faveur de la biodiversité.

Guillaume BÉREAU - Consultant « Tourisme - Qualité - Développement Durable »
g.bureau@francoistourismeconsultants.com
06 19 05 22 93

François Tourisme Consultants
10, rue Jean Moulin - 24750 TRÉLISSAC
05 53 54 49 00
contact@francoistourismeconsultants.com
contact@biorismo.com
<http://biorismo.com/>

Un guide pratique pour mieux connaître les insectes pollinisateurs

Structure pilote : Conseil départemental des jeunes de Lot-et-Garonne

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : apiculteurs, associations, enseignants, communes, entreprises, lycées, Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Date de l'action : 2014

Budget : 2000 €

www.lotetgaronne.fr/fr/nos-missions/eau-et-environnement/milieux-naturels.html



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Présentant des paysages et des milieux variés, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'investit dans la protection et la valorisation de son patrimoine naturel.

En 2014, dans le cadre de la commission « Environnement », les conseillers départementaux jeunes ont réalisé un guide à destination des collègues qui recense des « bonnes pratiques » visant à préserver les insectes pollinisateurs.

Durant les deux années de leur mandat, les

conseillers ont pu rencontrer différents experts (apiculteurs, naturalistes, agriculteurs, enseignants, etc.) pour mieux appréhender la thématique et définir leurs actions. Le guide réalisé repose sur des informations pratiques pour favoriser l'apparition des insectes pollinisateurs et la réalisation d'aménagements favorables à leur installation (refuges à insectes, haie naturelle).

En complément, les conseillers ont mis en pratique l'une des propositions en installant une zone de biodiversité à l'Hôtel du Département. Ce site pilote constitue une vitrine où tout un chacun (élèves, enseignants, personnels des espaces verts, grand public, élus, etc.) peut découvrir des pratiques respectueuses de l'environnement et les transposer dans son établissement scolaire, sa commune ou son jardin. Le guide est fourni gratuitement sur demande.

Frédéric POUSSIN - Satese, Assainissement collectif
frederic.poussin@lotetgaronne.fr
05 53 69 45 24

Conseil départemental de Lot-et-Garonne
Hôtel du Département
1633, avenue du Général Leclerc
47922 AGEN Cedex 9
05 53 69 40 00
www.lotetgaronne.fr

Un jardin des sens : lieu de sensibilisation et de bien-être

Structure pilote : CPIE Béarn

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : UNICEM Aquitaine, Association Saint-Joseph, Fondation de France, AG2R, Malakoff Médéric, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du Bassin Est du Béarn, Point Vert

Date de l'action : 2011-2015

Budget : 50 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La maison de retraite Saint-Joseph souhaitait proposer à ses résidents un espace de rencontres et de bien-être ouvert sur l'extérieur. L'idée de créer un jardin des cinq sens pédagogique et partagé est née et le CPIE Béarn a accompagné la maison de retraite dans la mise en place de ce jardin : propositions d'aménagement des différents îlots sensoriels, mise en place d'une plateforme de compostage expérimental, ateliers grand public pour apprendre les techniques de jardinage écolo-

gique, projets scolaires pour la signalétique et l'aspect sonore, ateliers à destination des résidents pour la plantation de bulbes et d'aromatiques, animations intergénérationnelles pour favoriser le partage entre ces différents utilisateurs du jardin, etc.

Un chantier solidaire a également été mis à profit pour restaurer l'ancien verger situé dans le jardin, avec une quinzaine de salariés d'entreprises affiliées à l'UNICEM et au CPIE Béarn. Au préalable, des bénévoles locaux avaient effectué des travaux de débroussaillage et de taille douce. L'UNICEM a également aidé à la mise en place d'un espace potager destiné aux personnes défavorisées de la commune et au montage d'un cabanon de jardin.

Willemien ARTIGAU - Coordinatrice
willemien.artigau@cpiebearn.fr
05 59 21 00 29

CPIE Béarn
Maison des vins
64360 LACOMMANDE
05 59 21 00 29
cpiebearn@cpiebearn.fr
www.cpiebearn.fr

« Nature 64 » : une application pour découvrir le patrimoine naturel

Structure pilote : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Numérique64 (Agence départementale du numérique), société PLAYADZ

Date de l'action : 2009

Budget : 75 000 €

www.le64.fr/environnement/environnement/nature-64.html



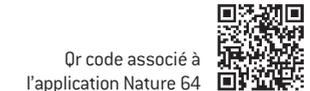
DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Initiée en 2009 par les services de l'Environnement et de la Communication du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, l'application mobile gratuite pour smartphones « Nature 64 » permet de découvrir les espaces naturels du territoire pyrénéen.

Elle a été conçue en priorité pour les habitants du département afin qu'ils connaissent mieux les sites naturels proches de chez eux. Parmi les 24 sites actuellement disponibles, il est possible

d'obtenir des informations sur la faune, la flore, les écosystèmes ou encore la gestion de ces espaces naturels. L'application comprend des textes thématiques rédigés par le service Environnement du Département et complétés par des naturalistes ou gestionnaires de site. Ils sont illustrés par des photos, des vidéos et certains sont écrits en langues régionales (basque et occitan). L'outil propose également une carte par site permettant de se repérer en temps réel, un calendrier des animations, etc. L'ensemble de ces contenus constitue le support pour des activités éducatives et scolaires

Lancée officiellement en juin 2012, plus de 7 000 personnes ont téléchargé l'application. Première du genre en France, elle a permis au Département des Pyrénées-Atlantiques de recevoir, en septembre 2012, le premier prix des Trophées européens de l'Innovation territoriale Rural/TIC dans la catégorie « Territoire de performance ».



Qr code associé à l'application Nature 64

François ESNAULT - En charge de la politique des ENS et de la biodiversité
francois.esnault@le64.fr
05 59 46 51 86

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray
64058 PAU Cedex 9
05 59 11 46 64
www.le64.fr/accueil.html

Le patrimoine naturel : un atout à valoriser dans les TEPCV

Structure pilote : Conseil des élus et Conseil de Développement du Pays Basque
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CPIE du Pays Basque, CPIE du Littoral Basque, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, CEN Aquitaine, Centre de la Mer, Etat, ADEME, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Date de l'action : 2013-2016
Budget : 69 000 € (animation), 25 460 € (Communication/film/site internet)

www.patrimoine-naturel-pays-basque.com



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dès 2013, le Conseil des élus et le Conseil de Développement du Pays Basque ont engagé des travaux de réflexion visant à mieux connaître et gérer les ressources naturelles à l'échelle du territoire. Un état des lieux a ainsi été élaboré en lien avec les acteurs du territoire (associations, Etat, collectivités, etc.) et un groupe de travail animé par le Conseil de développement a permis d'enrichir, de partager le diagnostic, de dégager des enjeux sur le patrimoine naturel et de proposer

des pistes d'actions pour mieux le connaître, le gérer et le promouvoir.

Fruit d'un travail ayant mobilisé plus de 80 acteurs, un Avis a été adopté le 4 mai 2016 par le Conseil de Développement et a fait l'objet d'une publication grand public (SOAK). Il met en lumière la nécessité de se réappropriar la richesse de ce patrimoine naturel, constitutive de l'identité du Pays Basque et véritable défi pour la société basque, soucieuse de transmettre ses valeurs et son patrimoine. Cette ambition s'inscrit dans la stratégie de transition écologique et énergétique du territoire.

L'une des actions du chantier a été de valoriser le patrimoine naturel et tous les acteurs qui le font vivre en concevant un portail Web collaboratif et participatif. Ces travaux font également l'objet d'un programme d'actions dans le cadre du projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV) qui sera proposé aux élus de la nouvelle agglomération du Pays Basque en 2017.

Maité GONZALEZ - Chargée de mission
 m.gonzalez@lurraldea.net
 05 59 25 38 95

Conseil de Développement et Conseil des élus du Pays Basque
 2, allée des Platanes
 64100 BAYONNE
 05 59 25 38 90
 contact@lurraldea.net
www.lurraldea.net/fr

« Pause Jardin » : un jardin partagé, animé et sensible

Structure pilote : Horizon Vert
Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : commune de Villeneuve-sur-Lot
Date de l'action : Depuis mars 2012
Budget : 23 000 €

www.facebook.com/Horizon-Vert-Pause-Jardin-621970807897099



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Grâce à la mise à disposition de terres et de bâtiments par la commune de Villeneuve-sur-Lot, l'association Horizon Vert gère et anime le jardin partagé « Pause jardi » depuis mars 2012. Cet espace se compose de parcelles individuelles, d'une parcelle collective et d'un jardin d'animation. Son but premier est de faire expérimenter différentes pratiques de jardinage et de travail du sol (associations bénéfiques de plantes, démonstrations de lutte biologique, culture en

lasagnes, etc.), mais aussi de suivre le cycle de vie d'une plante, de découvrir la faune, de gérer l'eau de manière raisonnée, etc.

L'ensemble des éléments qui composent le jardin sont mis au profit des « jardiniers », comme la terre pour réaliser des poteries, les légumes pour composer des plats. Tout au long de l'année, le jardin accueille des temps d'échanges ou des rencontres citoyennes sur le jardinage, la transition citoyenne, etc.

Le jardin est un refuge LPD, ce qui renforce son action en faveur de la biodiversité. Les actions de sensibilisation s'adressent à un public relativement large, allant des jardiniers souhaitant être conseillés sur les pratiques de jardinage aux enfants participant à des interventions en milieu scolaire. Elles se déroulent au jardin partagé ou dans les structures (écoles, centres de loisirs, etc.) afin de sensibiliser à la nature par les sens, favoriser la concertation, développer l'autonomie par le groupe, etc.

Pascale QUETINEAU - Animatrice, coordinatrice

Association Horizon Vert
 46, rue de la Convention
 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
 05 53 40 10 10
 horizonvert@wanadoo.fr
www.horizonvert.org

Le projet « 3B » : découvrir la biodiversité d'un campus

Structure pilote : Université de Bordeaux

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : UMR BioGeCo, UMR LAB, Société Linnéenne de Bordeaux, l'Astragale et la Fourmi, Université de Bordeaux (Direction du Patrimoine immobilier, Services Culture et Communication), enseignants, étudiants, journalistes

Date de l'action : Depuis 2011

<https://www6.bordeaux-aquitaine.inra.fr/3b/Telecharger-la-brochure>



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Couvrant 91 hectares, le campus Sciences et Technologies de l'Université de Bordeaux présente une forte proportion d'espaces de nature : prairies et pelouses, lisières de forêts, sous-bois peuplés de vieux arbres, zone humide. Située sur un territoire où les projets urbains se multiplient, l'université a souhaité s'investir dans la préservation des milieux de son campus et mettre en place une initiative de gestion durable.

Le projet 3B (Biodiversité Biomasse Bordeaux)

visé à « maintenir un campus vert dans la ville » pour qu'il devienne un véritable atout en termes de biodiversité et de qualité de vie, et implique différents acteurs liés à l'université (chercheurs, étudiants, associations, services universitaires). Le projet se décline en différentes actions :

- Inventaires de la faune et de la flore (arbres, herbacées, oiseaux, champignons, mollusques, insectes). Un premier bilan des observations et relevés a été fait en 2014.
- Gestion différenciée et nouvelles pratiques d'entretien (fauchage tardif, désherbage thermique, paillage, installation de nichoirs, etc.) pour : enrichir le campus d'espèces régionales, réduire les impacts sur l'environnement, limiter l'entretien avec les produits phytosanitaires, créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.
- Missions de médiation scientifique et de communication : réalisation d'un parcours biodiversité comprenant sept zones refuges (pinetum, zones humides, etc.) dispersées sur le campus et marquées par des panneaux d'informations, création d'un livret et d'un site Internet présentant l'ensemble du projet, mise en place d'animations scientifiques.

Annabel PORTE - Chercheur
annabel.porte@pierron.inra.fr
05 40 00 36 64 / 05 57 12 28 32

Anne LASSEGUES - Responsable culture
anne.lassegues@u-bordeaux.fr

Université de Bordeaux - Service culturel
351, cours de la Libération - Bât A37
33405 TALENCE Cedex
05 40 00 24 21 - 06 62 91 65 72
3b@pierron.inra.fr
<https://www6.bordeaux-aquitaine.inra.fr/3b>

Le Réseau Biodiversité et Paysage de Gironde pour diffuser la connaissance naturaliste et paysagère

Structure pilote : Conseil départemental de la Gironde

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : ORE, Conseil régional et DREAL Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, réseau des Acteurs de la Nature et du Paysage en Gironde

Date de l'action : Depuis 2011

Budget : 150 000 € par an

www.nature33.fr



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) de la Gironde, le Réseau des acteurs de la Biodiversité et du Paysage en Gironde (RBPG) est initié par le Département en 2012. En rassemblant les partenaires départementaux œuvrant à la valorisation des connaissances sur le patrimoine naturel, le réseau vise à améliorer, structurer et partager la connaissance de la richesse de la biodiversité en Gironde. Cette démarche contribue aussi à l'aide à

la décision et à l'accès à l'information par les acteurs du territoire, à l'implication des citoyens.

Ce projet est complémentaire à des dispositifs existants (SINP, Faune Aquitaine, etc.) et s'articule avec d'autres observatoires ou réseaux existant à diverses échelles (DAFS, OFSA, Réseau Nature de Bordeaux Métropole, Réseau Aquitain du Paysage, etc.). Il a abouti à la structuration et à la mise à disposition d'informations naturalistes à l'échelle de la Gironde grâce à différents outils de porter à connaissance accessibles sur Internet et destinés à des publics larges : Nature 33, SIGORE Gironde, Mon environnement Gironde.

Franck UTEAU - Coordination déchets-air-énergie
05 56 99 51 29
f.uteau@gironde.fr

Conseil départemental de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle - Immeuble Gironde -
33074 BORDEAUX Cedex
05 56 99 33 33
www.gironde.fr/jcms/j_6/accueil

Un sentier paysage : une ouverture sur les patrimoines d'un territoire

Structure pilote : Ville de Monbahus

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Cedp 47 Paysage & Médiation, Quentin Geoffroy (paysagiste DPLG), Europe, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil départemental de Lot-et-Garonne

Date de l'action : 2012

Budget : 34 990 € (27 980 € pour la conception et l'aménagement, 7010 € pour les fournitures, les services et la communication)



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Conçu pour et avec la municipalité de Monbahus, le sentier paysage de 1.3 km invite à la découverte du site de la butte du moulin de la Vierge et permet d'initier à la lecture du paysage. Le Cedp 47 s'est associé à un paysagiste pour l'aménagement d'un sentier spécifique, en respect du lieu, des milieux et des principes de développement durable. Des plateformes en bois ponctuent ainsi l'itinéraire et quatre stations ludiques favorisent une découverte active des paysages. Les plateformes offrent

quant à elles des haltes pour lire, manger, se reposer.

Ces structures légères ne requièrent pas d'intervention lourde et définitive, limitant ainsi l'impact sur le milieu de la prairie sèche traversée. Cet aspect est inclus dans la réflexion globale menée sur la gestion du site, valorisant davantage la biodiversité présente. De la même façon, les interactions entre les plateformes et les plantations ou la végétation existante ont été intégrées dès la conception et en partenariat avec les employés municipaux chargés de la gestion du site. Le tracé du sentier lui-même a été conçu pour n'apparaître que suite à la fauche maîtrisée de la prairie.

Alexandra DIBON - Coordinatrice-Médiatrice culturelle

Cedp 47 Paysage et Médiation

10, rue Ledru-Rollin
47000 AGEN
05 53 95 62 04
cedp47@orange.fr
www.cedp47.com

« Sur les chemins de la biodiversité » : un topoguide réalisé par des élèves

Structure pilote : Éducation Environnement 64

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Parc national des Pyrénées, Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, mairie d'Arudy, association de parents d'élèves

Date de l'action : Année scolaire 2014-2015

Budget : 31 500 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Durant une année scolaire, l'association Éducation Environnement 64 a accompagné six classes primaires de la vallée d'Ossau pour réaliser un topoguide intitulé « Sur les chemins de la biodiversité ».

Les 150 élèves ont découvert leur environnement proche et la biodiversité présente sur leur territoire (écureuil, milan royal, drosera, tourbière, etc.), en empruntant différents sentiers autour de l'école d'Arudy. Ils ont retenu dix randonnées qu'ils ont valorisées dans le topoguide, en les enrichissant

d'illustrations, de descriptions et de poèmes. En fin d'année, 50 élèves ont pu partir camper durant deux jours, en utilisant ces parcours.

Au-delà de la réalisation d'un support et de sorties sur le terrain par les élèves, l'action a porté d'autres fruits : création de lien entre les différents apprentissages scolaires (mathématiques, sciences, français), valorisation du plan local de randonnées par les élus de la communauté de communes, découverte du territoire par les touristes.

Pour lancer la sortie de l'ouvrage, les élèves ont organisé une journée grand public (avec un rallye pédestre biodiversité) dans le cadre des journées du patrimoine de l'Été ossalois.

Jacques LACHAMBRE - Directeur
education.environnement.64@wanadoo.fr
05 59 21 06 60

Éducation Environnement 64

2, rue Pats
64260 BUZY-EN-BEARN
05 59 21 06 60
education.environnement.64@wanadoo.fr
<http://education-environnement-64.org>

Le Verdier fleuri : une ouverture sur la diversité végétale

Structure pilote : Avec des Fleurs, des Feuilles et des Plantes et Christiane Lamoulie

Partenaires (techniques, financiers, institutionnels) : Arbres et Paysages en Gironde, Conseil régional d'Aquitaine, Fonds de dotation « Proximité Carbone », Conservatoire végétal régional d'Aquitaine, particuliers

Date de l'action : Depuis 2013

Budget : 10 000 € [achats de plants échelonnés entre 2013 et 2016]



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le jardin pédagogique « le Verdier fleuri » est géré par l'association Avec des Fleurs, des Feuilles et des Plantes. Abrisant une grande diversité végétale, il est un support à de nombreuses activités (éveil des cinq sens, sensibilisation à la diversité et aux rôles des pollinisateurs, etc.) mais aussi un lieu de production et de distillation d'huiles essentielles.

Le Verdier fleuri est bordé par des haies champêtres qui constituent des corridors écologiques

dans un paysage de plaine. Le jardin est également structuré par un jeune verger composé de variétés locales anciennes, par un carré de petits fruits (cassis, groseilliers, framboisiers, mûriers) ou d'autres espèces introduites plus récemment (grenadier fruit, feijoa, nashi, goji). Des plantes aromatiques et des jachères transformées en prairies fleuries constituent les réserves en pollen et nectar pour les colonies d'abeilles. Deux variétés de lavande sélectionnées pour la distillation sont cultivées en intercalaire et d'autres variétés plus ornementales sont présentes dans l'espace pédagogique appelé la « Fleur des cinq sens ». Des plantes aromatiques et médicinales (menthe, romarin, thym, bleuet, etc.) sont compagnes des fruitiers. Un nouvel espace est réservé à la roseraie.

A proximité de ce jardin, l'association organise des événements, comme la « Fête des jardiniers » ou le « Troc et Marché aux plantes », qui permettent la rencontre entre les acteurs du territoire, la population locale et les touristes, tout en favorisant les échanges et en proposant des ateliers de mise en pratique.

Christiane LAMOULIE - Productrice et distillatrice de plantes à parfums aromatiques et médicinales

Avec des Fleurs, des Feuilles et des Plantes

6, rue Mal Foch

24110 SAINT-ASTIER

05 24 13 21 24

leverdierfleuri@gmail.com

www.facebook.com/Les-sens-du-Verdier-fleuri-402256963271878/



SOMMAIRE

Valorisation

Dispositifs mettant en valeur la biodiversité d'un territoire et faisant mieux connaître les actions réalisées en sa faveur.

Un atlas de la biodiversité métropolitaine

Structure pilote : Bordeaux Métropole

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : FEDER, Conseil départemental de la Gironde, LPO Aquitaine, Cistude Nature, Elyomis, Apexe

Date de l'action : De juin 2012 à mai 2015

Budget : 140 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Pour mieux connaître son patrimoine naturel et sensibiliser les habitants à cette richesse, Bordeaux Métropole s'est lancé dans la réalisation d'un atlas communal de la biodiversité (ABC). L'objectif de cette démarche était d'obtenir une information homogène, sans être exhaustive, des espèces présentes sur la métropole : flore, reptiles, amphibiens, oiseaux, papillons de jour, odonates, mammifères et micromammifères, chauve-souris, espèces invasives.

Les trois années d'investigation ont consisté en : un recueil bibliographique de la donnée existante, la réalisation d'inventaires complémentaires sur l'ensemble des groupes d'espèces cités, l'analyse de ces inventaires et la sensibilisation du grand public au fil de l'étude via un inventaire participatif et des sorties naturalistes accompagnées. Cette étude a abouti à la publication de 28 atlas communaux, d'un atlas métropolitain et d'un atlas grand public. Ils présentent tous les listes d'espèces vivant sur le territoire, une description des enjeux faune et flore pour chaque milieu. Le support à destination du grand public présente également les espèces observables sur des tronçons identifiés dans la Boucle Verte et propose des préconisations à mettre en place chez soi.

Constituant un outil de connaissances, d'accompagnement et d'alerte auprès des aménageurs, les atlas communaux et métropolitain à l'usage des professionnels présentent des prescriptions de gestion pour ces milieux et les espèces invasives et envahissantes.

Mathilde LEYMARIE - Chef de projet Service Expertise nature, vulnérabilités et aménagement durable
mleymarie@bordeaux-metropole.fr
05 33 89 56 12

Bordeaux Métropole - Direction de la Nature
Esplanade du Général de Gaulle
33076 BORDEAUX Cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

« BIORISMO® » : un label biodiversité pour les acteurs du tourisme

Structure pilote : François-Tourisme-Consultants

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Engagement reconnu par la SNB

Date de l'action : Depuis 2013

<http://biorismo.com>

www.facebook.com/biorismo



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Les entreprises et structures du tourisme sont de plus en plus nombreuses à vouloir mieux connaître la biodiversité, agir en sa faveur et valoriser leur engagement dans le domaine environnemental. Spécialiste en conseils, études et formations pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, la société François-Tourisme-Consultants a créé une démarche en faveur d'un tourisme respectueux de la diversité biologique : le label BIORISMO®.

Construit comme un « outil sur-mesure pour les destinations et les activités touristiques », le label est destiné aux territoires et aux entreprises souhaitant favoriser la biodiversité. BIORISMO® permet de mobiliser et d'accompagner les acteurs dans une

démarche de progrès en facilitant l'adoption et la structuration d'initiatives pour la biodiversité. Ce dispositif s'appuie sur une grille de critères orientés vers les bonnes pratiques et totalement adaptés aux différents types de structures touristiques (hôtels, restaurants, campings, gîtes, offices de tourisme, lieux de visite, parcs d'attractions ou animaliers, musées, etc).

Le label BIORISMO® propose deux niveaux d'implication : d'une part le statut « Engagé » pour les structures qui débutent dans la mise en œuvre d'actions, d'autre part le statut « Labellisé » pour ceux qui remplissent au moins 50% des critères, à l'issue d'un processus d'audit. Reconnu par la Stratégie Nationale de la Biodiversité, BIORISMO® présente une vingtaine d'établissements labellisés en 2016, dont Les Jardins de Brantôme (restaurant), Château Le Verdoyer (camping), Le Bournat (lieu de visite), tous situés en Dordogne.

Guillaume BÉREAU - Consultant «Tourisme - Qualité - Développement Durable»
g.bereau@francoistourismeconsultants.com
06 19 05 22 93

François-Tourisme-Consultants
10 rue Jean Moulin
24750 TRÉLISSAC
05 53 54 49 00
contact@francoistourismeconsultants.com
contact@biorismo.com

La « Boucle verte » : des promenades pour créer du lien entre nature et habitants

Structure pilote : Bordeaux Métropole

Partenaires (techniques, financiers, institutionnels) : communes de Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde

Date de l'action : Depuis 2006

Budget : 100 000 €

www.bordeaux-metropole.fr/Sortir-decouvrir/Activites-et-sorties-nature/Parcours-pedestres/Boucle-verte-et-boucles-locales



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Composée pour moitié d'espaces naturels et agricoles, Bordeaux Métropole s'est engagée à préserver et valoriser la nature présente dans ses espaces urbains et périurbains (jardins, bois, zones maraîchères, etc.).

Initié à partir de 2006, le projet « Boucle Verte » permet de matérialiser le lien entre ville et nature en proposant un parcours de 144 km, balisé et structuré avec les lignes de transports. Ce parcours permet également de connecter les

parcs urbains et les espaces naturels. En traversant le territoire de la métropole, la boucle permet de découvrir les différents paysages présents (coteaux, forêts, vallées, marais, plaines, prairies humides) et d'appréhender une nature parfois inconnue des habitants.

Le tracé de la Boucle Verte est disponible sur la carte interactive présente sur le site Internet de la métropole et sur des topoguides reprenant plusieurs balades de la boucle (les Super-balades) disponibles en mairie et en ligne. Le parcours est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) du Conseil départemental de la Gironde. Les parcours peuvent amener à passer une nuit dans l'un des refuges périurbains répartis sur le territoire.

Mathilde LEYMARIE - Chef de projet Service Expertise nature, vulnérabilités et aménagement durable
mleymarie@bordeaux-metropole.fr
05 33 89 56 12

Bordeaux Métropole - Direction de la Nature
Esplanade Charles de Gaulle
33076 BORDEAUX Cedex
05 56 99 84 84
www.bordeaux-metropole.fr

Miser sur le patrimoine naturel pour la qualité de vie et le développement communal

Structure pilote : Commune de Saint-Pierre-de-Frugie

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : CPIE du Périgord-Limousin, PNR Périgord-Limousin, DREAL Aquitaine, Fonds de Dotation pour la Biodiversité

Date de l'action : Depuis 2010



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

La commune rurale de Saint-Pierre-de-Frugie accorde une place importante à la forêt et à la filière bois, présente un paysage préservé dans lequel l'eau est omniprésente.

Dès 2008, les élus ont initié et développé des actions d'informations, de communication et de sensibilisation à l'environnement. Ils ont engagé une politique globale en faveur de la biodiversité et ont décidé de renforcer l'attractivité de la commune en aménageant les lieux publics et des

espaces touristiques. Cette politique volontaire a permis de stopper l'exode rural, de redynamiser la vie du village avec l'arrivée de touristes et de nouveaux propriétaires, de créer une bio-épicerie et une école alternative par exemple.

La première décision a été de réduire l'usage des produits phytosanitaires afin de protéger la qualité de l'eau et offrir aux habitants un environnement préservé. Après l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique par de la rénovation (lavoirs, fontaines, calvaires, puits, etc.), la commune a engagé le recensement des milieux naturels et la réalisation de son ABC en 2013. La création du jardin partagé offre un support pour se former à la permaculture et pour (re)découvrir des systèmes anciens pour acheminer l'eau jusqu'aux plantes. La collectivité voit dans l'écotourisme une manière de valoriser l'ensemble de son patrimoine auprès d'un public extérieur. Des zones humides, situées autour de la commune, ont été rachetées par la municipalité et des sentiers de randonnées ont été ouverts.

Gilbert CHABAUD - Maire
gilbert.chabaud@gmail.com
06 23 31 41 20

Commune de Saint-Pierre-de-Frugie
Le Bourg
24450 SAINT-PIERRE-DE-FRUGIE
05 53 52 82 86
mairie.saintpierredefrugie@wanadoo.fr

La valorisation touristique du patrimoine naturel

Structure pilote : CPIE Béarn

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Pays d'Oléron Haut Béarn, offices de tourisme, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Europe, membres du réseau CPIE Béarn, EDF.

Date de l'action : juin 2013 - mars 2015

Budget : 36 000 €



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le patrimoine naturel est une réelle plus-value pour les activités touristiques du Haut Béarn. En partenariat avec les divers acteurs du territoire pyrénéen (collectivités, entreprises), le CPIE Béarn accompagne les professionnels du tourisme des Pyrénées béarnaises dans la valorisation du patrimoine naturel au travers de leurs activités. Cette action leur permet d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité de leur territoire afin de mieux la respecter lors de leurs activités et de mieux la valoriser auprès de leurs clients.

Suivant les attentes des structures, l'accompagnement se fait à titre individuel par la découverte des richesses naturelles d'un canyon avec une société de canyoning, l'accompagnement à l'écogestion ou la mise en place d'espace ressource sur le patrimoine naturel dans des hébergements, des réflexions sur des outils de sensibilisation avec un parc animalier, etc., ou sous forme de sorties sur le terrain avec les agents des offices de tourisme (connaissance des rapaces, de la géologie, de la biodiversité suivant les étages pyrénéens, etc.).

De manière complémentaire, les offices de tourisme proposent un outil pédagogique aux familles souhaitant découvrir la richesse du territoire en autonomie. Le sac à dos « Balad'et vous », fabriqué localement, contient des supports ludiques et adaptés aux enfants : idées de jeux, boîtes loupes, jumelles, livret d'identification simple, écran à insecte, etc.

Willemien ARTIGAU - Coordinatrice
willemien.artigau@cpiebearn.fr
05 59 21 00 29

CPIE Béarn
Maison des vins
64360 LACOMMANDE
05 59 21 00 29
cpiebearn@cpiebearn.fr
www.cpiebearn.fr

ZAUÉ : un laboratoire et démonstrateur de l'agriculture urbaine

Structure pilote : SAS Darwin

Partenaires (financiers, techniques, institutionnels) : Fonds de dotation Darwin, Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, Conseil départemental de la Gironde, DREAL et DRAAF de Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'agriculture de Gironde, acteurs de la recherche (INRA, Bordeaux Science Agro)

Date de l'action : Depuis mai 2015

Budget : 16 000 € (pour 2016)

www.facebook.com/zoneagricultureurbaineexperimentale



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Dans un contexte de densification et d'étalement urbain, les zones de consommation s'éloignent des zones de production, les habitudes alimentaires évoluent et les impacts engendrés sont multiples (lien entre agriculture et consommateur, gaspillage, artificialisation des sols, etc.). Des innovations émergentes, en matière d'agriculture urbaine, contribuent à relocaliser une partie des productions agricoles en ville, d'expérimenter de nouvelles techniques et savoir-faire. Elles sont

souvent isolées, mal connues, peu accompagnées, et ont des difficultés à trouver un modèle économique viable et pérenne.

Pour explorer ces nouvelles pratiques, la SAS DARWIN a lancé la ZAUÉ (Zone d'Agriculture Urbaine Expérimentale), laboratoire vivant (« living lab ») de nouvelles formes d'agriculture en zone urbaine dense. En offrant un lieu unique, le principal objectif de la ZAUÉ est de soutenir des projets d'agriculture urbaine à vocation démonstratrice (aquaponie, compostage collectif, champignonnières, etc.), leur offrir l'opportunité de se développer en synergie et de créer des liens avec des acteurs ou des réseaux du territoire. Ce laboratoire vise aussi à sensibiliser le grand public sur les enjeux de l'agriculture urbaine, diffuser des savoir-faire et impulser la réappropriation des initiatives par d'autres territoires.

La ZAUÉ réunit déjà des associations présentes sur le site DARWIN impliquées dans l'apiculture, la permaculture, la réalisation de micro-potagers, etc.

Jean-Marc GANCILLE - Directeur de la transition écologique
jeanmarc.gancille@darwin.camp
06 89 86 50 67

DARWIN éco-système
87, quai de Queyries
33100 BORDEAUX
05 56 77 52 06
<http://darwin.camp/>

Abréviations

ABC	Atlas de la biodiversité communale
ACE	Assistance Continuités Ecologiques
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADPAG	Association départementale des piégeurs agréés de Gironde
ANRT	Association Nationale de la Recherche et de la Technologie
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ANVL	Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
CAN	Contrat Aquitaine Nature
CBN	Conservatoire botanique national
CBNPMP	Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées
CBNSA	Conservatoire botanique national Sud-Atlantique
CEN Aquitaine	Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
CETAB	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité
CIVAM	Centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CIVB	Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
DAAC du Rectorat de Bordeaux	Délégation Académique aux Arts et à la Culture du Rectorat de Bordeaux
DIR	Direction interdépartementale des routes
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEDD	Education à l'environnement et au développement durable
ENS	Espace naturel sensible
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPIDOR	Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
ERC	Séquence « Eviter-Réduire-Compenser »
GIP	Groupement d'intérêt public
GRAB	Groupe de recherche en agriculture biologique
HSEN	Association Habitat Santé Environnement
IBD	Initiative Biosphère Dordogne
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
INPN	Inventaire National du Patrimoine Naturel
INRA	Institut national de recherche agronomique
Irstea	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

ITAB	Institut technique en agriculture biologique
LPO Aquitaine	Ligue pour la protection des oiseaux en Aquitaine
MNHN	Muséum national d'Histoire naturelle
OAB	Observatoire agricole de la biodiversité
OAFS	Observatoire aquitain de la faune sauvage
OFSA	Observatoire de la flore Sud-Atlantique
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
Onema	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF	Office national de la forêt
ORGFH	Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats
ORE	Observatoire de l'Environnement en Poitou-Charentes
PEANP	Périmètre de protection et de préemption des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PNR	Parc naturel régional
RBPG	Réseau de la Biodiversité et du Paysage en Gironde
RN	Réserve naturelle
RNN	Réserve naturelle nationale
RTE	Réseau de transport d'électricité
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAU	Surface Agricole Utile
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDENS	Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
SEPANSO	Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest
SFE	Société Française d'Ecologie
SINP	Système d'Information sur la Nature et les Paysages
SME	Système de Management Environnemental
SMIDDEST	Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde
SNB	Stratégie Nationale de la Biodiversité
SRCE	Schéma régional de cohérence écologique
TEP-CV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte
TVB	Trame verte et bleue
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
URCAUE	Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
URCPIE	Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
ZNIEFF	Zone d'intérêt écologique, floristique et faunistique



Ce recueil a été réalisé par :

Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine (ARBA)

87, quai de Queyries

33100 BORDEAUX

09 81 91 06 46

contact@aquitaine-arb.fr

www.aquitaine-arb.fr

Directeur de publication : Lionel DEFRANOUX, directeur de l'ARBA

Rédactrice : Mélanie NUNEZ, chargée de mission Biodiversité

Relecture : Chloé BOURDIL, Lionel DEFRANOUX, Alain DUTARTRE, ARBA
Sophie KERLOC'H et Nicolas THIERRY, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

**Nous remercions tout particulièrement les acteurs
qui ont participé à la construction de cet outil.**

Conception et mise en forme :

Joëlle DUCCOURET, www.joelleduccouret.com

Impression : Proformats

Crédits photos : Adobe Stock - ADAAQ - Agrobio Périgord - ARBA - Arbres et Paysages en Gironde - Avec des Fleurs, des Feuilles et des Plantes - BizBiz & Co - Bordeaux Métropole - Cap Sciences - CAUE de la Gironde - Cdc du Canton de Lembeye - CEDP 47 Paysage & Médiation - Cemex Sud-Ouest - CIVB - Communauté d'agglomération Côte Basque - Communauté d'agglomération Grand Villeneuvois - Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées - Commune de Haux - Commune de Saint-Pierre-de-Frugie - Conseil départemental de la Gironde - Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine - Conservatoire des races d'Aquitaine - Conservatoire du Littoral - Conservatoire végétal régional d'Aquitaine - CPIE Béarn - Didier DOUSTIN, Bordeaux Métropole - Education Environnement 64 - EIPDOR - FDAAPPMA 24 - François-Tourisme-Consultants - GAMA Sud-Ouest - Grand port maritime de Bordeaux - Grand Projet des Villes Rive Droite - Grégory CAZE, CBNSA - Horizon Vert - Jacques HAZERA, Cabinet d'expertise forestière - Jardin botanique de Bordeaux - Jardin Botanique Saint-Jean-de-Luz - Jardins vivants des Gaillards - Jean-Claude ABADIE, CBNSA - La Cabane Vivante - Le LyRE - Les Vignerons de Buzet - LPO Aquitaine - LPO Pyrénées Vivantes - Marie BARNEIX, OAFS - MJC Berlioz - Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux - Nature & Potager en ville - Parc national des Pyrénées - Pierre NADE, Conseil départemental de la Gironde - PNR Landes de Gascogne - Réserve Naturelle géologique Saucats - Rivière Environnement - RN Etang noir - SAS Darwin - SMIDDEST - Sylvie HOUTE, CNRS Chizé - Thierry Colle, RTE - TIGF - Ville de Bayonne - Ville de Bergerac - Ville de Pessac

L'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine a été créée en juin 2014 à l'initiative du Conseil régional d'Aquitaine pour rassembler un forum d'acteurs autour des enjeux de préservation, de gestion et de valorisation de la biodiversité régionale. Ses missions s'articulent autour de la diffusion de la connaissance, la valorisation des initiatives, la sensibilisation de tous les publics et l'accompagnement des acteurs du territoire.



Espace Darwin - 87, quai de Queyries - 33100 Bordeaux
09 80 91 06 46 - contact@aquitaine-arb.fr

www.aquitaine-arb.fr